

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points... 2 50
 Réclames en 8 points... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1291. — 50^e volume (22)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 1^{er} Décembre 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille	Avances s' valeurs mobilières	Escomptes		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1916 16 novemb..	5.023	319	15.128	4.730	1.984	1.367			5 1/2
1916 23 novemb..	5.036	316	15.952	1.853	1.965	1.359			5
1916 30 novemb..	5.046	314	16.120	1.917	2.000	1.346			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1916 7 novemb..	3.140	20	9.057	4.255	9.744	18			5
1916 15 novemb..	3.146	20	8.973	4.916	10.289	17			5
1916 23 novemb..	3.148	20	8.909	5.217	10.480	13			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.094		733	1.055	841				3
1916 9 novemb..	1.412		929	2.781	2.517				6
1916 16 novemb..	1.412		904	2.873	2.656				6
1916 23 novemb..	1.410		923	2.735	2.466				6
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110		219	24	94	15			6
1916 31 août...	226	6	349	86	63	24			5
1916 30 septemb..	218	6	376	95	79	25			5
1916 31 octobre..	210	4	394	72	109	24			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1916 11 novemb..	1.198	741	2.346	731	445	287			4 1/2
1916 18 novemb..	1.201	743	2.329	732	446	285			4 1/2
1916 25 novemb..	1.201	746	2.317	736	442	285			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1916 14 octobre..	1.228	13	1.503	185	214	125			4 1/2
1916 28 octobre..	1.226	14	1.534	155	225	133			4 1/2
1916 11 novemb..	1.227	13	1.555	100	160	141			4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5 1/2
1916 30 septemb..	927	78	3.621	741	558	192			5
1916 10 octobre..	927	77	3.675	797	553	191			5
1916 20 octobre..	921	74	3.654	800	529	190			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1916 18 août...	487	0	1.314	250	177	30			5
1916 2 septemb..	487	0	1.222	239	197	33			5
1916 23 septemb..	488	0	1.192	231	198	37			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1916 14 octobre..	4.145	276	20.232	3.803	14.435	1.450			6
1916 21 octobre..	4.149	277	20.586	3.850	14.777	1.414			6
1916 29 octobre..	4.157	285	20.920	3.957	15.004	1.384			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5 1/2
1916 31 août...	232	4	484	151	228	32			5
1916 30 septemb..	239	4	542	113	243	28			5
1916 31 octobre..	249	4	526	155	247	37			5
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14			3 1/2
1916 7 novemb..	286	54	479	88	185	18			4 1/2
1916 15 novemb..	285	54	471	103	185	19			4 1/2
1916 23 novemb..	285	55	461	80	163	17			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	31 oct. 1916	8 nov. 1916	15 nov. 1916	22 nov. 1916	29 nov. 1916
Londres.....	25.224	25.174	27.79	27.79	27.79	27.79	27.79
New-York.....	518.25	516	583.50	583.50	583.50	583.50	583.50
Espagne.....	500	482.75	592.50	596.50	599.50	599	603.50
Hollande.....	208.30	207.56	239.50	239	239	238.50	238
Italie.....	100	99.62	87.50	87	87.50	87	86.50
Pétrograd.....	266.67	263	177.50	176.50	173	173	172
Scandinavie...	139	138.25	166	166	165.50	165	165.50
Suisse.....	100	100.03	111	111.50	112	112.50	113
Canada.....	518.25		583.50	583.50	583.50	583.50	583.50

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	31 oct. 1916	8 nov. 1916	15 nov. 1916	22 nov. 1916	29 nov. 1916
Londres.....	100 liv.	99.82	110.18	110.18	110.18	110.18
New-York.....	» dol.	99.56	112.59	112.59	112.59	112.59
Espagne.....	» pes.	96.55	118.50	119.30	119.90	120.70
Hollande.....	» flor.	99.64	114.98	114.74	114.74	114.26
Italie.....	» lire.	99.62	87.50	87	87.50	86.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	66.56	66.19	64.87	65.62
Scandinavie...	» cou.	99.46	119.52	119.52	119.16	119.16
Suisse.....	» fr.	100.03	111	111.50	112	112.50
Canada.....	» dol.		112.59	112.59	112.59	112.59

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	31 oct. 1916	7 nov. 1916	14 nov. 1916	21 nov. 1916	28 nov. 1916
Paris.....	25.224	25.184	27.774	27.804	27.794	27.794	27.80
New-York....	4.864	4.871	4.764	4.764	4.764	4.764	4.764
Espagne.....	25.22	25.90	24.45	23.30	23.32	23.23	23.05
Hollande.....	12.109	12.125	11.614	11.634	11.634	11.624	11.684
Italie.....	25.22	25.268	31.824	32	31.87	31.80	32
Pétrograd....	94.62	95.80	156	158.4	158.50	155	159.50
Portugal.....	53.28	46.19	33.375	32.87	32.50	32	31.50
Scandinavie...	18.25	18.24	16.75	16.77	16.79	16.83	16.80
Suisse.....	25.22	25.18	24.95	24.92	24.85	24.65	24.58

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	31 oct. 1916	7 nov. 1916	14 nov. 1916	21 nov. 1916	28 nov. 1916
Paris.....	100 fr.	100.14	90.804	90.714	90.744	90.744
New-York....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	103.16	108.25	108.16	108.58
Hollande.....	» flor.	99.87	104.26	104.08	104.08	104.17
Italie.....	» lire.	99.82	79.26	78.82	79.14	79.32
Pétrograd....	» rou.	98.77	60.65	59.70	59.70	61.04
Portugal.....	» mil.	86.69	62.64	61.70	60.99	60.06
Scandinavie...	» cou.	100.85	108.32	108.13	108.14	107.58
Suisse.....	» fr.	100.17	101.09	101.21	101.50	102.32

Comme la précédente semaine, ce sont encore les variations du rouble et de la peseta qui retiennent l'attention dans les mouvements de la huitaine sous revue. Le change russe, que nous avons laissé le 22 à 1.75, s'est maintenu à ce même niveau jusqu'au 25. Le 27, il a légèrement fléchi d'un demi-point; mais le lendemain il tombait à 1.72 1/2 et, le 29, il a clôturé au cours moyen de 1.72. Encore cette dernière cote est-elle simplement nominale. Il ne s'est pour ainsi dire rien traité en roubles mercredi; les demandeurs n'ont pas voulu prendre au-dessus de 1.71, tandis que les vendeurs se tenaient fermes à 1.72. Ces brusques variations sont, nous l'avons dit, de nature essentiellement spéculative. Les causes intrinsèques de la faiblesse du rouble ne sont pas différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient hier; on pourrait même espérer que

la situation de la balance russe va s'améliorer grâce aux opérations de crédit qui viennent d'être conclues ou qui sont à la veille de l'être. Quant au facteur militaire, sur lequel on avait pu compter, à un moment donné, comme susceptible d'une influence favorable en Orient, en ce sens qu'une issue heureuse des opérations aurait peut-être permis à la Russie de dégager ses ports de la mer Noire et de reprendre, par le Sud, son commerce d'exportation, voilà déjà plusieurs semaines qu'on peut considérer comme ajournée la réalisation de cet espoir. Le marché du rouble n'est donc dirigé, en ce moment, que sur des considérations de sentiment. Comme les réglementations imposées par la Chancellerie de crédit, même aux banques russes installées à l'étranger, ne permettent pas à ces dernières d'intervenir pour régulariser la tendance, celle-ci demeure capricieuse, et ce caprice n'est pas sans danger pour l'avenir du rouble.

Le *change espagnol* a poursuivi ses progrès. De 599 1/2 le 22, il passe graduellement à 603 1/2 le 29 et clôture très ferme à ce dernier cours. Ici aussi, la spéculation a une large part dans la hausse; les cours arrivent d'Espagne avec une tendance défavorable et notre marché est trop étroit pour résister à la pression. Les rapatriements d'Extérieure, et d'autres valeurs de la Péninsule, diminuent d'intensité à mesure que se réduit le stock de titres de cette nature qui reste dans le portefeuille français. D'autre part, l'interdiction de certains arbitrages sur métaux précieux entre l'Espagne et les Etats-Unis, arbitrages dont le règlement se faisait par Paris, contribue à affermir les cours de la *peseta*. Les autres devises sont sans grands changements. Le *chèque sur Londres* et le *cable New-York* se maintiennent respectivement à 27.79 et 5.83 1/2. Ce dernier cours est également celui du *dollar canadien*. Le *florin hollandais* ne s'écarte guère de 2.38, et clôture sur une tendance plutôt faible. Les *devises scandinaves* cotent 1.65 1/2 pour la *Suède*, 1.60 pour la *Norvège* et 1.56 1/2 pour le *Danemark*. Le *franc suisse* a encore gagné un demi-point et clôture à 1.13.

M. Henri Labroue, député, a posé au Ministre des Finances, par la voie du *Journal officiel*, les deux questions suivantes, relatives au change : A qui profite le change perçu par la Banque de France pour les paiements qu'elle fait à l'étranger avec l'or que lui fournissent les Français en échange de ses billets ? — 2° Les paiements faits à l'étranger pour le compte de l'Etat supportent-ils le change ?

Les réponses de M. Ribot méritent d'être reproduites, ne fut-ce que pour couper court à certaines légendes que l'ignorance des uns et la malveillance des autres pourraient faire s'accréditer au grand détriment de la vérité et de la « campagne de l'or » entreprise dans le pays. Comme nous l'avons dit souvent ici même, la Banque de France a voulu rester l'intermédiaire *gratuit* du Trésor pour la vente du change qu'il réserve au marché : « Les moyens de paiement à l'étranger cédés au commerce par la Banque de France sont mis à sa disposition par le Trésor. Ils proviennent d'ouvertures de crédits obtenues par celui-ci en contre-partie de prêts de sommes d'or fournies par la Banque. Le change est vendu au cours du jour. La Banque versant intégralement au Trésor le produit des ventes, l'opération ne lui laisse aucun bénéfice. » Nous ajouterons que c'est sur l'initiative de la Banque que les choses ont été réglées ainsi ; c'est elle-même qui a proposé de reverser intégralement à la collectivité, représentée en l'espèce par l'Etat et le Trésor, le montant du change livré au marché.

Le Ministre des Finances a fait à la seconde question de M. Labroue la réponse suivante : « La plupart des achats faits à l'étranger par l'Etat étant actuellement payés à l'aide de crédits obtenus sur place, il ne sera possible de déterminer l'influence du change sur ces paiements qu'au moment où

le remboursement des crédits aura lieu ; elle dépendra des cours pratiqués à ce moment. Quant aux autres achats relativement peu importants, il va de soi que l'Etat supporte la conséquence des cours favorables ou défavorables des différentes devises ». C'est l'évidence même. Comme le disait spirituellement un de nos confrères : lorsqu'il pleut dans la rue, il pleut aussi sur le parapluie de M. Ribot. L'honorable ministre ne peut éviter la grosse averse qu'en restant chez lui, quitte à sortir seulement lorsque l'orage sera dissipé ou presque. C'est ce qu'il compte faire. Les crédits qu'il s'est fait ouvrir à l'étranger n'ont d'autre but que de lui permettre d'attendre des jours meilleurs. Et comme l'échéance de ces crédits est reportée à la période qui suivra la cessation des hostilités, c'est-à-dire à une époque où les éléments de compensation internationale paralysés par la guerre recommenceront à jouer, on peut prévoir que leur liquidation ne sera pas très onéreuse.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	31 oct. 1916	6 nov. 1916	13 nov. 1916	20 nov. 1916	28 nov. 1916
Paris.....	5.18 1/2	5.16 1/2	5.84 1/2	5.84 1/2	5.84 1/2	5.84 1/2	5.84 1/2
Londres.....	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin.....	95.37	95.06	70 3/4	70 3/4	69 3/4	69 3/4	67 1/4
Amsterdam....	40.14	40 1/2	40 7/8	40 7/8	40 7/8	40 7/8	40 3/4

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	31 oct. 1916	6 nov. 1916	13 nov. 1916	20 nov. 1916	28 nov. 1916
Paris.....	100 fr.	100 27	88 67	88 67	88 67	88 67	88 65
Londres.....	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin.....	100 mk.	99 67	73 79	73 46	73 46	72 41	70 51
Amsterdam....	100 flor.	101 85	101 69	101 69	101 69	101 69	101 38

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	7 nov. 1916	14 nov. 1916	21 nov. 1916	28 nov. 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 5/32	1.4 5/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 5/32	1.4 5/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.3 3/8	2.3 3/8	2.3 3/8	2.3 5/8
Shanghai.....	2.5 3/4	3.2 3/8	3.3 3/4	3.3 3/4	3.5 1/4
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	49 13/32	49 1/2	49 7/16	49 1/2
Montevideo.....	51 3/32	53 1/4	53 5/16	53 11/16	53 5/8
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 9/32	12 1/16	12 1/16	11 15/16
Valparaiso.....	9 3/4	10 3/4	10 27/32	10 7/8	10 31/32
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 3/16	2.4 3/16	2.4 3/16	2.4 3/16
Yokohama.....	12 0 3/8	12 1 9/16	12 1 9/16	12 1 9/16	12 1 9/16

Variations du mark à

	17 oct. 1916	24 oct. 1916	30 oct. 1916	6 nov. 1916	13 nov. 1916	20 nov. 1916	28 nov. 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	70 56	70 25	70 31	70 31	69 69	69 31	67 1/4
Parité.....	74 06	73 73	73 79	73 46	73 31	72 41	70 51
Perte %.....	25 94	26 27	26 21	26 54	27 31	27 59	29 49
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	42 35	42 65	42 40	42 35	42 10	41 52 1/2	40 70
Parité.....	71 46	71 83	71 55	71 46	71 04	70 07	68 68
Perte %.....	28 54	28 17	28 45	28 54	28 96	29 93	31 32
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	91 11	92 65	91 20	90 60	89 90	86 80	84 50
Parité.....	73 71	75 05	78 87	73 39	72 82	70 31	68 44 1/2
Perte %.....	26 29	24 95	26 13	26 61	27 18	29 69	31 55 1/2

Le change sur Vienne à Genève est coté 52 60, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 49 90 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	28 mai 1916	28 juin 1916	28 juillet 1916	28 août 1916	28 sept. 1916	28 oct. 1916	28 nov. 1916
Cours de l'or.....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent.....	34 1/16	31 5/8	30 5/16	31 1/16	32 1/16	32 1/4	35 5/16
Escompte hors banque.....	4 9/16	5 3/32	5 11/16	5 19/32	5 19/32	5 19/32	5 17/32

LA SITUATION

Les événements militaires ont été peu importants, cette semaine, sur le front franco-britannique, soit à cause du mauvais temps, soit pour tout autre motif.

En Roumanie, l'ennemi a fait de nouveaux progrès. Mackensen a réussi à passer le Danube et à faire sa jonction avec Falkenhayn. Tous deux se sont avancés jusque sous le camp retranché de Bucarest qu'ils menacent. Les Roumains affirment que leur armée en retraite est restée intacte et qu'ils réussiront à défendre la capitale.

Une offensive assez vigoureuse des Russes semble se dessiner dans les Carpathes boisées.

A Paris, la Chambre vient de se constituer en comité secret pour discuter une quarantaine, au moins, d'interpellations sur la situation militaire, politique, diplomatique et économique. Les débats n'arrivent pas jusqu'au public : on ignore jusqu'aux noms des orateurs.

En Allemagne, l'agitation causée par le projet de loi sur le service civil obligatoire s'accroît toujours. Mais il est hors de doute que le Reichstag le votera. M. de Bethmann-Hollweg, après un long plaidoyer devant le Reichstag, où il a demandé qu'on l'aide à « à créer de nouvelles forces qui guideront l'Allemagne vers la victoire et la paix », a été longuement et unanimement applaudi. M. Helfferich a déclaré à son tour : « On respectera autant que possible la liberté individuelle, mais cette liberté sera nécessairement restreinte ».

En Autriche-Hongrie, le changement de Couronne ne s'est encore accusé par aucun changement de politique ou d'orientation quelconque. Notons que l'empereur Guillaume II, venu à Vienne pour assister aux obsèques, en est reparti la veille ; personne ne croit au motif d'indisposition qu'il allègue.

L'Allemagne a repris avec intensité la guerre sous-marine, dans toutes les mers. Elle a coulé, en grand nombre, des navires neutres, et même un navire américain qui naviguait sous pavillon des Etats-Unis. Les journaux officiels allemands ont, d'ailleurs, publié que les commandants de sous-marins avaient ordre de ne plus distinguer entre les pavillons.

Pendant que l'armée de Macédoine continue son avance vers le nord, les Gouvernements alliés exigeaient le départ d'Athènes des ministres des Etats ennemis, qui étaient, tous, convaincus de pratiquer l'espionnage. Depuis, l'amiral Dartige du Fournet, commandant les escadres alliées, a fait connaître au Gouvernement d'Athènes que les puissances de l'Entente exigeaient, en raison des circonstances : 1° la livraison d'une partie du matériel de guerre, pour compenser celui qui avait été cédé aux Bulgares à Rupel ; 2° une protection suffisante pour les officiers venizelistes.

Après beaucoup de retards et de résistances, le roi Constantin a dû céder et promettre la livraison du matériel demandé pour le 1^{er} décembre. Ce matériel de guerre réclamé par l'Entente à la Grèce, en compensation du matériel livré aux Bulgares, comprend 136 canons, 150 mitrailleuses et 50.000 fusils.

L'United Press annonce que M. Gérard, am-

bassadeur des Etats-Unis à Berlin, emportera avec lui, à son départ de Washington, le 5 décembre prochain, une vigoureuse protestation du Gouvernement américain contre les déportations belges.

L'attitude que le Gouvernement devra observer sur cette matière sera exposée personnellement par M. Wilson à M. Gérard.

LES EVENEMENTS DE LA GUERRE

Sur notre front, le mauvais temps de ces jours derniers a eu pour conséquence une stabilisation à peu près complète des opérations. On note seulement une assez grande activité des deux artilleries, au sud de la Somme, dans les secteurs de Biaches et de Pressoire. Egalement à enregistrer une canonnade intermittente sur le reste du front et plus active dans le secteur Douaumont-Vaux.

Toute l'attention militaire actuelle se porte sur les fronts roumains, où de graves événements se sont précipités depuis la semaine dernière, et les armées austro-bulgaro-allemandes, sous les ordres de Mackensen et de Falkenhayn, sont arrivées à peu de distance de Bucarest. Le gouvernement a, de ce fait, transporté son siège à Jassy, près de la frontière russe.

Aux dernières nouvelles on annonce que d'importantes forces russes, concentrées en Moldavie et en Dobroudja, ont commencé leur effort pour dégager les Roumains de la puissante pression des armées Falkenhayn et Mackensen. Déjà, dans les Carpathes boisées, le communiqué russe nous apprend qu'en divers points les Russes se sont emparés de quelques positions au sud de la Bukovine, en capturant des prisonniers. Il ne s'agit là, évidemment, que d'un commencement.

En Dobroudja, on n'a pas encore reçu d'informations précisant un mouvement en avant de l'armée Sakharoff, et il n'est actuellement question que de lutte d'artillerie et de combats d'avant-postes.

L'ennemi avance sur tout le front de la Valachie, suivant une diagonale approximative, jalonnée par Campolung, Pitesci, Drobanesci, Calugareni (nord-est de Giurgevo).

Le dernier communiqué roumain annonce de plus un bombardement d'artillerie sur le front du Danube, notamment à Oltenitza, sur la rive roumaine, en face de Tourtoukaia, où il est visible que Mackensen cherche, une fois de plus, à faire passer des contingents de façon à menacer Bucarest par le sud-est en s'emparant de la ligne de chemin de fer Oltenitza-Budesci-Bucarest (75 km.).

La situation est certainement très grave, mais on a encore l'espoir que l'armée roumaine, après avoir rétrogradé de tout le front de Valachie, sans avoir perdu de matériel appréciable, va pouvoir faire face à l'ennemi avec vigueur et livrer combat aux abords de la capitale. Ayons donc profond espoir en cette volte-face.

Sur le front russe, stabilisation presque complète, à cause du mauvais temps. Seule une offensive nouvelle semble se dessiner dans les Carpathes boisées, en liaison avec l'aile droite roumaine, où nos alliés se sont emparés de plusieurs crêtes au sud-ouest de Warkarka et à l'est de Kirlibaba, et ont fait de nombreux prisonniers.

Dans la région de Monastir, les armées alliées continuent à enregistrer des progrès et, au nord-est de cette ville, les zouaves et les Serbes ont encore avancé depuis la prise de la cote 1.050.

De nouveau, des zeppelins ont survolé l'Angleterre, dans la nuit du 27 novembre ; mais, grâce à la formidable défense anti-aérienne de nos alliés, deux de ces engins de destruction ont pu être abattus.

QUESTIONS DU JOUR

Les Raisons de la « Levée en Masse » projetée en Allemagne ⁽¹⁾

III
(Suite)

Les organes officiels avaient commencé par proclamer que la récolte de 1915-16 était sensiblement supérieure à celle de 1914-15, mais nous savons qu'il n'en fut pas ainsi, et que de nouvelles restrictions durent être imposées au peuple allemand.

Nous savons aussi — car le fait a été avoué par la presse économique d'outre-Rhin — que l'Allemagne, au point de vue alimentaire, n'a pu tenir, du commencement de septembre 1915 à la fin d'août dernier, que grâce aux vols de denrées que son administration militaire a pratiqués en Belgique, dans le nord de la France, en Pologne, en Serbie ; grâce à la contrebande qui s'est encore exercée sur une assez longue échelle, par l'intermédiaire de la Hollande, de la Suède et de la Suisse, et grâce, surtout, aux énormes quantités de céréales, de légumes secs et de bétail de boucherie que la Roumanie a exportées, entre le mois d'octobre 1915 et le mois de mai 1916, vers les empires du Centre.

Malgré ces appoints, la population allemande a terriblement souffert de la crise alimentaire jusqu'à la rentrée des récoltes de 1916, et la *Gazette de Francfort*, dont on ne peut suspecter le loyalisme à l'égard du gouvernement impérial, a résumé ainsi les plaintes de la bourgeoisie boche :

« Tous nos maux actuels auraient pu être évités si une politique alimentaire prévoyante était intervenue. Les rouages administratifs ne pourront se disculper de l'inertie dont ils ont fait preuve, et il ne suffit pas, pour calmer la population, de rejeter le poids de la faute sur les corporations communales : les fonctionnaires, qui portent la grosse part de cette faute, sont mal venus à critiquer leurs voisins. »

Comme nous voilà loin de l'époque où l'administration impériale recevait, de partout, des éloges pompeux sur sa puissance d'organisation.

« Là où il n'y a rien, l'empereur perd ses droits » disait récemment l'organe officiel des agrariens allemands, et avec la récolte de 1916, la situation des consommateurs allemands est devenue certainement beaucoup plus mauvaise qu'elle ne le fut pendant l'année agricole 1915-16.

En voici la preuve :

Besoins de l'Allemagne en céréales à blé et pommes de terre, de production indigène

	Besoins normaux du pays	Résultats de 1913-1914		Résultats de 1916-1917	
		Récolte	Excédent ou déficit	Récolte	Excédent ou déficit
Céréales à pain		1913-14	1913-14	1916-17	1916-17
		(En millions de quintaux)			
Froment.....	62.8	46.6	- 16.2	42.0	- 20.4
Seigle.....	107.3	122.2	+ 14.9	108.0	- 4.3
Orge.....	64.1	36.7	- 27.4	30.0	- 34.1
Totaux.....	234.2	205.5	- 28.7	175.0	- 58.8
Pommes de terre	504.2	541.2	+ 37.0	850.0	- 154.2

Le tableau ci-dessus démontre que, tout en tenant compte des restrictions alimentaires imposées à la population allemande, les besoins de cette population, même réduits à l'excès, ne pourront être

satisfaits que pendant les huit à neuf mois qui suivront la récolte de 1916. Par conséquent la crise alimentaire, qui sévit actuellement dans les grandes villes de l'empire, s'aggravera considérablement si, sous une forme quelconque, et d'une manière quelconque, l'Allemagne ne trouve pas le moyen d'obtenir, d'ici au mois de mai 1917, ce qu'elle a obtenu des nations qui l'entourent, du mois de novembre 1915 au mois de mai 1916.

Nous n'avons jamais dit que le blocus imposé aux empires du Centre par les nations de l'Entente suffirait, à lui seul, pour les abattre définitivement, car on doit admettre que la victoire finale sera surtout d'ordre militaire ; continuons donc à fabriquer beaucoup de canons et beaucoup de munitions, mais persistons à maintenir contre l'Allemagne le blocus énergique que nous lui appliquons que depuis un an à peine, car c'est précisément pour briser l'encerclement qui, réduisant de jour en jour ses moyens d'action, affaiblit progressivement sa résistance armée, que le gouvernement impérial vient de décider la levée en masse de la population civile.

IV

L'approche de la faillite financière

Au lendemain du cinquième emprunt de guerre allemand, un grand banquier hollandais, travaillant avec les banques de Berlin, de Hambourg et de Francfort, a écrit que « c'était la dernière émission publique que le Trésor impérial pourrait réaliser. »

En effet, malgré l'intervention directe du maréchal von Hindenburg et la pression administrative exercée sur les banques, les caisses d'épargne, les sociétés travaillant pour la guerre, et même les simples particuliers, ce cinquième emprunt n'a donné que 2.180.800.000 marks d'argent frais, soit 2 milliards 725 millions de francs, c'est-à-dire ce que l'Allemagne dépense actuellement en trois semaines de guerre.

Pour avoir une idée précise de l'opinion que les capitalistes des pays neutres ont sur la situation économique et financière de l'Allemagne, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur la cote de ses changes étrangers :

Perte du change allemand sur les grands marchés neutres

Dates	New-York	Amsterdam	Genève
	Perte %	Perte %	Perte %
Fin juin 1915.....	15.02	14.48	11.44
Fin décembre 1915.....	19.78	23.82	18.97
Fin juin 1916.....	22.93	25.80	22.44
Fin août 1916.....	25.29	28.16	25.08
28 novembre 1916.....	29.22	31.10	31.56

Ainsi, la dépréciation du mark, c'est-à-dire la baisse du crédit extérieur de l'Allemagne, s'est particulièrement accentuée à New-York, à Amsterdam et à Genève, depuis la clôture de l'émission de son dernier emprunt.

Les journaux financiers paraissant dans ces villes attribuent cette énorme réaction à trois causes principales :

1° Au resserrement du blocus qui supprime les recettes d'ordre extérieur de l'empire allemand, tout en augmentant dans des proportions énormes le prix des produits alimentaires et matières premières qu'il est obligé d'importer de l'étranger et que la contrebande de guerre peut seule lui procurer ;

2° Aux nouvelles charges que lui imposent et la campagne balkanique et la nécessité de fournir à tous ses alliés les moyens financiers qui leur font défaut ;

3° Enfin, à la méfiance croissante des capita-

listes des pays neutres, qui commencent à comprendre que l'Allemagne est acculée à la faillite car personne ne croit plus — même dans les milieux les plus germanophiles — à la victoire éclatante sur laquelle le docteur Helfferich comptait, pour la décharger des dettes qu'elle a contractées depuis le commencement de la guerre.

Pour essayer de remédier au désastre qui menace les finances de l'empire, le gouvernement fait organiser, en ce moment même, par les institutions de crédit et par la presse, une suprême campagne de racolage de l'or au profit de la *Reichsbank*.

Il ne s'agit pas seulement de monnaies d'or dont le public est dépossédé depuis déjà bien longtemps, mais des bijoux, des objets en or restés entre les mains des particuliers.

La presse d'outre-Rhin consacre des pages entières à cette œuvre patriotique dont la *Kronprinzessin* a accepté d'être présidente d'honneur, et elle a, récemment, publié un appel pressant du chancelier de l'empire, Bethmann-Hollweg, du bourgmestre de Berlin, et du président de la *Reichsbank*, invitant tous les Allemands à remettre à cet établissement toutes les matières d'or qu'ils ont encore en leur possession.

« Sortez de vos armoires et de vos coffres tous les bijoux et les ustensiles en or superflus — dit l'appel en question — donnez-les à la Patrie, aidez la Banque de l'empire qui est la citadelle de la force économique allemande, à se remplir d'armes d'or. »

Et l'officieuse *Gazette de Cologne* ajoute les réflexions suivantes :

« Le renforcement de l'encaisse-or de la *Reichsbank* est une pressante nécessité nationale. Comme l'apport de pièces d'or livrées par la population baisse peu à peu, parce que les réserves d'or monnayé de la circulation sont naturellement amoindries, la *Reichsbank*, sur l'incitation de nombreux patriotes, hommes ou femmes, s'est décidée à organiser, dans tout le pays, l'achat des bijoux et objets précieux en or, qu'elle paye, en billets de banque, à la valeur du métal ! »

Cette tentative suprême montre la détresse financière de l'Allemagne et explique l'effort désespéré que son gouvernement va tenter pour terminer rapidement une guerre qu'il ne pourra bientôt plus soutenir.

Patience ; la victoire est en marche pour les nations alliées.

EDMOND THÉRY.

Notre Marine marchande

La Chambre vient de s'occuper, pendant plusieurs séances, de notre marine marchande. L'occasion du débat a été la discussion d'un projet de loi du Gouvernement portant ouverture d'un crédit pour l'accroissement de cette marine : dans ce projet, rapporté par la Commission de la marine marchande, le Gouvernement demandait que, jusqu'à l'expiration des dix-huit mois qui suivront la signature de la paix, il lui soit loisible d'avancer 160 millions aux armateurs français agréés par le ministre, pour l'achat et la construction de navires : 60 millions pour l'achat, 100 millions pour la construction. Le rapporteur a expliqué en une phrase le but des auteurs du projet de loi : remédier à l'insuffisance de notre marine marchande qui jadis était au troisième rang, après l'Angleterre et les Etats-Unis, et qui maintenant est au sixième, distancée encore par l'Allemagne, la Norvège et le Japon.

Aviser à l'accroissement de notre flotte de commerce pour le lendemain de la guerre est devenu pour nous une nécessité d'autant plus pressante qu'on constate, depuis quelque temps, une recru-

descence des constructions navales dans toutes les nations intéressées au commerce maritime. Toutes les nations qui ont déjà une flotte de commerce travaillent ardemment à l'augmenter. Qu'on en juge ! Dans les années qui ont précédé la guerre, le tonnage des navires marchands, en construction dans le monde entier, s'élevait à une moyenne assez constante de 3 millions de tonneaux de jauge brute par an. Aujourd'hui, en dépit de l'énorme production métallurgique nécessaire à la guerre, ce chiffre est considérablement dépassé et les chantiers de construction navale de tous les pays participent à cette fièvre de production.

En Angleterre, le tonnage des navires de commerce actuellement en construction peut être évalué à 2.500.000 tonneaux de jauge brute. Aux Etats-Unis, où rien ne peut donner une idée de l'activité des chantiers de construction maritime, on compte sur cale 370 navires d'un tonnage brut de 1.400.000 tonneaux, et il n'est pas de jour où ces chantiers n'enregistrent de nouvelles commandes importantes.

La Norvège qui, pour diverses raisons, tant techniques que politiques, a de la peine, aujourd'hui, à construire sur ses propres chantiers, a passé d'importantes commandes aux chantiers du monde entier. Elle vient même d'acheter au Japon trois navires neufs.

Au Japon, où les navires mis à flot ou en chantier, depuis le début de la guerre européenne, accusent un tonnage brut de 725.000 tonneaux, les ateliers de construction maritime ont des marchés dont le total, disent les spécialistes, dépasse celui de tous les navires construits depuis trente-cinq ans.

En Hollande, où les chantiers maritimes travaillent jusqu'à l'extrême limite du possible, on a lancé 11 vapeurs dans le seul mois de septembre dernier.

Enfin, l'Allemagne, dont toute l'activité productrice pourrait sembler absorbée par l'industrie de guerre, l'Allemagne construit en abondance de nouveaux grands navires de commerce, comme si ce qu'elle avait de plus pressé était de réparer les pertes de sa marine marchande. On évalue à 750.000 tonnes le jaugeage construit ou en construction depuis le début de la guerre.

La chose, on le voit, est d'une actualité brûlante. La Chambre a bien fait de l'aborder, même au milieu des autres questions angoissantes qui la préoccupent. Disons tout de suite, qu'après trois journées, la discussion n'est pas finie et qu'elle sera reprise, la semaine prochaine, dans une séance spéciale. Mais telle est l'importance des problèmes agités que nous tenons à mettre le débat tout entier sous les yeux de nos lecteurs. Les conclusions utiles jailliront naturellement de la connaissance des faits.

Reconnaissons cependant que les premiers orateurs ont apporté à la tribune de la Chambre plus de critiques que de solutions. M. André Hesse qui a ouvert le débat, trouve qu'on a trop tardé à réparer les pertes de notre marine marchande et que le remède proposé par le Gouvernement lui paraît insuffisant. 160 millions répartis sur un long espace, c'est une goutte d'eau dans la mer — étant donnée surtout l'augmentation formidable du prix des navires. Et si nous trouvons, par hasard, la main-d'œuvre, où prendrons-nous la matière première ?

M. de Monzie qui lui a succédé à la tribune a été plein d'amertume et de reproches. Pour lui, c'est l'incoordination des services publics qui est responsable de l'amoindrissement de notre marine marchande. Il réclame avec insistance un plan général de réorganisation maritime. « Rappelez-vous, dit-il en forme de conclusion, que la marine marchande est désormais et à jamais entrée dans la politique générale, parce qu'elle est entrée dans

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 1290, du 24 novembre.

les soucis et les nécessités de toute la nation de France. »

M. Bouisson, député de Marseille, pense comme le précédent orateur, que le projet du Gouvernement est insuffisant. Pour lui, la décadence de notre marine marchande vient du système des primes à la construction et à l'armement : ce fut la morphine qui engourdit les initiatives et l'activité.

Quelles sont, ajoute-t-il, les réformes urgentes ? Suppression des primes ; prolongement du rail jusqu'au navire — ce que font les nations modernes, — tarifs combinés entre transports ferrés, fluviaux et maritimes : un expéditeur perdu au fond de l'Allemagne peut envoyer sa marchandise directement en Amérique sans formalités et à tarif moindre s'il use du pavillon allemand. Chez nous, l'expéditeur doit expédier au port, remplir des formalités et des papiers trop nombreuses et payer le même prix sous pavillon français ou étranger.

M. Nail, sous-secrétaire d'Etat à la marine, qui a répondu en bloc à toutes ces critiques a reconnu le bien-fondé de quelques-unes et a promis que le Gouvernement étudierait les réformes nécessaires.

Nous relèverons spécialement dans son discours les intéressants détails qu'il a donnés sur l'état de notre flotte marchande, avant et depuis la guerre : « La flotte commerciale française, au 1^{er} août 1914, comptait comme total, en jauge brute, 2,500,000 tonnes.

« Elle avait perdu, au 15 novembre 1916, par événements de guerre et pour toutes sortes de cause, environ 300,000 tonnes. Restent par conséquent, 2,200,000 tonnes.

« On n'a pas parlé, messieurs, hier, ou du moins peut-être pas d'une façon suffisante, des compensations et des gains de tonnage qu'il faut inscrire en regard des pertes que je viens de signaler. Nous avons perdu 300,000 tonnes : qu'avons-nous gagné ?

« Nous avons récupéré, à des titres divers, depuis le 1^{er} août 1914, 330,000 tonnes. Par conséquent, comme vous le voyez, nous nous trouvons sensiblement à égalité au point de vue parallèle entre les deux chiffres. Sous quelle forme ? Je vous dis, messieurs : 330,000 tonnes.

« Les acquisitions, les bâtiments francisés, construits en France ou achetés à l'étranger : 123,500.

« Prises ou saisies ; achat de prises britanniques à l'étranger, tonnage allemand saisi au Portugal, tonnage allemand saisi en Grèce : 136,000.

« Navires achetés à l'étranger, non encore francisés : 70,000. »

M. Nail a encore déclaré qu'il y a, actuellement, sur les chantiers français, 250,000 tonnes en voie de construction et 40,000 tonnes en Angleterre. Il a, naturellement, demandé à la Chambre de voter le projet de loi qu'il lui avait soumis. Le vote, nous l'avons dit, a été renvoyé à la semaine prochaine. Mais la Chambre a donné une première sanction à ces trois jours de débat en votant, à l'unanimité, une motion qui invite le Gouvernement à organiser le crédit maritime, à poursuivre la liaison entre la France et ses colonies et les pays desservis par les compagnies subventionnées, en constituant le prolongement maritime des voies terrestres au moyen de services d'intérêt public exploités par l'Etat ou placés sous son contrôle direct, et à prendre toutes mesures utiles pour assurer à nos chantiers maritimes les moyens matériels de construire la flotte marchande nécessaire aux besoins du pays.

Et pour bien montrer sa volonté de méthode et d'organisation, la Chambre a encore invité le Gouvernement à procéder à la centralisation des services de transport par eau entre les mains du directeur des transports terrestres, qui deviendrait ainsi le dictateur des moyens de communication. C'est l'ordre par l'unité et l'autorité.

Il n'en est pas moins vrai que, ni les justes plaintes, ni les récriminations légitimes n'ont

abouti à l'adoption d'un remède quelconque. La Chambre est éclairée, le pays est renseigné, mais la question reste en l'état. Le débat, il est vrai, n'est pas achevé. Mais il ressort de tout ce que nous avons appris dans ces séances que l'adoption du projet soumis au Parlement ne constituerait encore qu'une mesure provisoire. Devant les efforts désespérés de tous nos concurrents maritimes pour augmenter leur flotte marchande, ce que demande le Gouvernement ne peut être considéré que comme un début. Ce projet ne doit être certainement que l'amorce de plans plus vastes et d'efforts plus puissants. C'est une question d'être ou de ne pas être, non seulement pour notre marine de commerce, mais, pour notre existence économique.

Quand le Parlement aura voté le projet du Gouvernement, la solution définitive ne sera pas trouvée et la question vitale de la mise au point de notre marine marchande restera encore toujours posée.

Georges BOURGAREL.

Le Commerce extérieur de la France

L'Imprimerie Nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant le mois d'octobre 1916. Les renseignements suivants, que publiait le *Journal Officiel* du 25 novembre, sont extraits de ce volume :

Valeur des marchandises importées et exportées en octobre 1915 et 1916 (commerce spécial)

IMPORTATIONS	Octobre		Différences en 1916
	1915	1916	
	(Milliers de francs)		
Objets d'alimentation.	328.731	373.746	+ 45.375
Matières nécessaires à l'industrie.....	261.583	366.372	+ 104.789
Objets fabriqués.....	149.808	218.279	+ 68.471
Totaux.....	739.762	958.397	+ 218.635
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation.	40.267	29.074	- 11.193
Matières nécessaires à l'industrie.....	46.431	56.043	+ 9.612
Objets fabriqués.....	149.692	237.970	+ 88.278
Colis postaux.....	14.832	19.839	+ 5.007
Totaux.....	251.222	342.926	+ 91.704

Dans le chapitre « colis postaux » figurent 631.000 francs de colis-postaux contenant des tissus de soie et de la bourre de soie, au lieu de 1.319.000 francs en octobre 1915.

Notre situation commerciale ne s'est pas beaucoup améliorée au cours du mois d'octobre dernier : nos achats à l'étranger ont encore progressé, d'une année à l'autre, de plus de 218 millions ; pourtant il y a lieu de noter une légère amélioration dans le chiffre de nos exportations, qui a augmenté de près de 92 millions, contre 15 millions en septembre dernier. On dégage de l'examen de ces chiffres qu'un progrès a été fait pour favoriser nos exportations à l'étranger, qui viennent en déduction de nos achats payables en or.

Néanmoins, en octobre, l'excédent des importations sur les exportations a atteint 616 millions, d'après la statistique douanière, contre 611 millions en septembre dernier. Encore faut-il remarquer que ce chiffre est établi sur le taux de 1914, et que, pour obtenir la valeur réelle des achats et ventes, en octobre dernier, il faut majorer, suivant l'avis officiel de l'Administration des

Douanes, le tableau ci-dessus de 90 % pour les importations et de 50 % pour les exportations. On obtient alors : 1.820 millions de francs pour les importations et 514 millions de francs pour les exportations, soit un excédent d'importation de 1.306 millions.

Pour les dix premiers mois de 1916, les variations avec les dix mêmes mois de 1915 se présentent ainsi :

Valeur des marchandises importées et exportées du 1^{er} janvier à fin octobre 1915 et 1916 (Commerce spécial)

IMPORTATIONS	Dix premiers mois		Différences en 1916
	1915	1916	
	(Milliers de francs)		
Objets d'alimentation.	2.122.106	2.526.539	+ 404.433
Matières nécessaires à l'industrie.....	2.542.121	3.253.985	+ 811.864
Objets fabriqués.....	1.882.926	2.459.281	+ 576.355
Totaux.....	6.547.153	8.339.805	+1.792.652
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation.	445.667	340.846	- 104.821
Matières nécessaires à l'industrie.....	516.463	561.924	+ 45.461
Objets fabriqués.....	1.333.863	1.757.408	+ 423.545
Colis postaux.....	134.660	198.811	+ 64.151
Totaux.....	2.430.653	2.858.989	+ 428.336

Dans le chapitre « colis postaux » figurent 7.271.000 francs pour les colis-postaux contenant des tissus de soie et de bourre de soie. Le chiffre correspondant de 1915 avait été de 6.203.000 francs.

Pendant les dix premiers mois de 1916, les échanges commerciaux de la France avec l'étranger ont donc augmenté de 1.792.652.000 francs sur la même période de l'année précédente, et ils se soldent par un déficit apparent de 5.480.816 fr., en attribuant toujours aux marchandises la valeur des taux résultant de 1914. Or si, conformément à la correction indiquée par l'Administration des Douanes, et pour obtenir la valeur réelle, on majore les importations de 90 % et les exportations de 50 %, on obtient, pour les dix premiers mois de 1916, aux importations, 15.846 millions de francs, et, aux exportations, 4.288 millions de francs, soit un excédent de 11.558 millions de francs des importations sur les exportations.

Pendant les dix premiers mois de l'année en cours, nous avons donc eu à régler à l'étranger plus de 11 milliards 500 millions de francs, et ceci sans compter les achats faits directement pour le compte de l'armée et dont le montant est certainement très élevé. Une pareille situation exige impérieusement des remèdes, et il faut, à tout prix, intensifier notre production nationale, qui nous libèrera le plus possible de l'étranger, favoriser, d'autre part, notre commerce d'exportation, et enfin, surtout, réduire nos dépenses extraordinaires au strict indispensable, tout ceci, bien entendu, sans gêner, en aucune façon, les besoins de la Défense nationale.

Ajoutons qu'à partir du 1^{er} janvier 1917, sera obligatoire, aussi bien pour l'Etat que pour les particuliers, l'énonciation de la valeur des marchandises dans les déclarations d'importation et d'exportation. C'est ce qui ressort du décret suivant, du ministère des Finances, publié, le 14 novembre, au *Journal Officiel* :

« Article premier. — Les importateurs de marchandises d'origine ou de provenance étrangère sont tenus d'énoncer, dans leurs déclarations à la douane, les noms et résidences des destinataires et d'indiquer si les marchandises sont ou non destinées à des fournitures ou à des travaux pour l'Etat.

« Pour le contrôle de ces énonciations, le service des douanes peut exiger la production des ti-

tres de transport, marchés, factures et autres documents justificatifs.

« En cas de doute, il est autorisé à placer les dites marchandises sous le lien d'un acquit-à-caution à décharger à l'arrivée par le service des douanes ou, à défaut, par l'autorité municipale. »

Cette mesure nous permettra de connaître chaque mois la valeur exacte de notre mouvement commercial, alors qu'actuellement il est établi sur les chiffres de 1914, majorés plus ou moins approximativement d'un coefficient donné.

R. M.

Usines Métallurgiques de la Basse-Loire

Ce n'est que le 8 mai 1915, et par suite des terribles événements qui ont éclaté, que les actionnaires de la *Société des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire* ont pu recevoir communication des comptes de l'exercice 1913-1914, clos le 30 juin 1914, qui s'était soldé par un montant de profits nets de 3.207.390 fr. 91, contre 3.480.066 fr. 705 en 1912-1913. Mais aucun dividende ne fut réparti, le solde bénéficiaire de 3.267.351 fr. 66, moins la réserve légale de 160.369 fr. 54, ayant été reporté à nouveau, alors que pour l'exercice 1912-1913, dont les bénéfices disponibles nets avaient atteint 3 millions 499.069 fr. 30, il avait été distribué 12 fr. 50 par action.

Rappelons qu'en vue d'accroître ses ressources, affaiblies par l'extension de ses installations, la Société avait, au mois de mars 1914, augmenté son capital social de 3 millions de francs par la création de 24.000 actions nouvelles émises à 375 francs, ce qui lui avait fourni près de 9 millions de francs. En outre, elle avait créé 3.500.000 francs de Bons quinquennaux, ce qui eut pour effet de porter le montant total de ces Bons en circulation à 9.500.000 francs. Enfin, elle s'était fait consentir des crédits à long terme qui s'élevaient à 2 millions et demi au 30 juin 1914.

Avec ces nouvelles ressources, la Société se trouvait préparée pour subvenir aux besoins de la Défense Nationale, et elle s'appliqua, tout d'abord, à la remise en marche progressive de ses usines désorganisées par la mobilisation. Aussi son « Compte de Profits et Pertes », pour l'exercice 1914-1915, put-il se comparer ainsi au précédent :

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

Crédit	Au	
	30 juin 1914	30 juin 1915
	(En Francs)	
Produits de l'exploitation et divers.....	5.292.246 58	5.601.743 17
Débit		
Frais généraux du siège social..	233.242 53	244.653 48
Allocation statutaire au Conseil d'administration.....	60.000 »	60.000 »
Subventions et allocations diverses.....	106.203 50	125.274 65
Abonnement au timbre.....	12.741 »	20.190 75
Intérêts, escomptes et commissions.....	577.063 37	794.860 51
Amortissements industriels.....	1.095.605 27	965.452 71
Produits de l'exploitation et divers.....	2.084.855 67	2.210.432 10
Bénéfices nets.....	3.207.390 91	3.391.311 07
A ajouter :		
Report précédent.....	59.960 75	3.106.982 12
	3.267.351 66	6.498.293 19

Quant aux comptes de l'exercice 1915-1916, qui

a pris fin le 30 juin dernier, nous les rapprochons de ceux de l'exercice 1914-1915.

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

	Au 30 juin 1915	Au 30 juin 1916
(En francs)		
<i>Crédit</i>		
Produits de l'exploitation et divers.....	5.601.743 17	12.951.061 36
<i>Débit</i>		
Frais généraux.....	244.653 48	249.393 13
Allocation statutaire au Conseil d'administration.....	60.000 »	60.000 »
Subventions et allocations diverses.....	125.274 65	273.880 96
Abonnement au Timbre.....	20.190 75	20.041 95
Intérêts, escomptes et commissions.....	794.860 51	835.840 25
Provision pour fluctuation de cours.....	» »	1.500.000 »
Amortissements industriels.....	965.452 71	2.000.000 »
Provision pour créances douteuses.....	» »	69.230 35
Ensemble.....	2.210.432 10	5.008.386 64
Bénéfices nets.....	3.391.311 07	7.942.674 72
A ajouter :		
Report antérieur.....	3.106.982 12	129.350 95
Montants disponibles.....	6.498.293 19	8.072.025 67

Ces montants ont reçu les affectations suivantes :

	Exercices	
	1914-15	1915-16
(En francs)		
Réserve légale.....	169.565 55	397.133 78
Réserve d'amortissement.....	450.000 »	4.000.000 »
Réserve d'amortissement des obligations.....	322.500 »	173.500 »
Réserve des Bons quinquennaux	550.000 »	200.000 »
Provision pour travaux neufs...	2.000.000 »	» »
Provision pour impôts sur les bénéfices de guerre.....	» »	661.020 32
Tantièmes.....	557.872 76	613.452 06
Dividende.....	2.400.000 »	1.980.000 »
Report à nouveau.....	48.354 88	46.919 56
Sommes égales.....	6.498.293 19	8.072.025 67

Sur les profits accusés au 30 juin 1915, un dividende de 20 francs avait été prélevé, représentant la rémunération globale des deux exercices 1913-1914 et 1914-1915. Pour l'exercice 1915-1916, l'assemblée générale des actionnaires du 30 octobre dernier a approuvé une répartition de 16 fr. 50 par action, qui n'a absorbé que 1.980.000 francs.

Le rapport du Conseil d'administration observe que, pendant son dernier exercice, la Société a poursuivi l'exécution des travaux en cours pour la transformation progressive de ses usines, en vue d'un rendement industriel toujours meilleur. Pour répondre aux demandes qui lui ont été faites pour les besoins de la Défense Nationale, elle avait été amenée à arrêter un nouveau programme d'installations ayant, pour objet, soit l'amélioration des conditions de fabrication, soit l'extension de la capacité de production de ses établissements. Par suite des circonstances actuelles, ces travaux s'effectuent forcément à des prix onéreux. Aussi ne doit-elle pas se départir de son habitude de maintenir sa trésorerie aisée. En même temps, elle doit prélever sur ses bénéfices les sommes nécessaires pour ramener à leur valeur normale ces nouvelles immobilisations. Or, les résultats de l'exercice 1915-1916, — ainsi que ceux qu'elle espère de l'exercice en cours, — la mettent et la mettront à même d'y pourvoir.

Comme on l'a vu plus haut, les bénéfices bruts industriels de l'exercice 1915-1916, clos le 30 juin dernier, se sont élevés à 12.951.061 fr. 36, contre 5.601.743 fr. 17 en 1914-1915. Sur ces bénéfices, un prélèvement de 4 millions de francs a été effectué pour amortir le coût de la partie déjà engagée des nouveaux travaux. Malgré son importance, il n'est pas trop élevé, car il doit servir à ramener au prix auquel serait revenue, en temps normal, cette série de travaux déjà engagés, qui s'élève à plus de 11 millions de francs, sur lesquels 5 millions de francs environ ont déjà été dépensés depuis la guerre.

Le Conseil d'administration remarque encore que le chiffre des approvisionnements de matières premières et de produits fabriqués sont, d'une année à l'autre, en augmentation très sensible, et il rappelle, qu'à l'égard de ces stocks de matières premières, produits fabriqués et divers, une provision de 1.500.000 francs a été constituée pour fluctuations des cours.

Aux Usines de Trignac, l'aménagement mécanique pour l'expédition des produits finis, bien que retardée par les difficultés de la situation actuelle, est sur le point d'être terminé. Le mélangeur à fonte, commencé dans le courant de l'exercice précédent, a été terminé et mis en marche fin juin. Il laisse libre l'ancien four Martin qui fournit, dès maintenant, un appoint immédiat à la production d'acier Martin. Enfin, la construction de deux nouveaux fours Martin de 50 tonnes a été commencée. L'installation de ces fours va nécessiter des aménagements nouveaux, ainsi que des modifications assez importantes, qui sont en cours de réalisation.

Les installations annexes industrielles ont donné entière satisfaction. Les carrières de Chauffonds, remises en exploitation complète, assurent les besoins de chaux, tant des aciéries que de la cimenterie de la Société qui, dans le but de s'assurer les approvisionnements de dolomies qui lui sont nécessaires, a, d'autre part, acquis des carrières à Camphion, dans le voisinage de ses usines.

Les Mines de fer de Segré continuent de plus en plus activement leurs travaux d'installations, de recherches et de traçage, tout en suivant leur programme ancien, et tout en ayant recommencé à alimenter les Usines de la Basse-Loire, grâce à la main-d'œuvre qui leur a été fournie.

Aux Mines de Faymoreau, le tonnage extrait des deux puits a pu être notablement augmenté et, par suite, les résultats de l'exercice en cours, qui se termine au 31 décembre prochain, seront satisfaisants. Par contre, les travaux des charbonnages de Kent se trouvent toujours suspendus par suite de la guerre, et le Gouvernement anglais n'autorise pas leur reprise.

Le Conseil a cru opportun de céder l'intérêt que les Usines Métallurgiques de la Basse-Loire possédaient dans les Hauts-Fourneaux de la Gironde ; par contre, aux Fonderies de Saint-Nazaire, la fabrication des obus en fonte acérée a pris un développement satisfaisant, et la mise au point des différents ateliers permet, dès maintenant, d'espérer des résultats industriels encourageants.

Pour assurer d'une façon stable le transport de ses matières premières, les Usines de la Basse-Loire se sont intéressées dans une entreprise de navigation et d'affrètements, dont le fonctionnement lui donne entière satisfaction. Enfin, devant les difficultés qu'elles avaient rencontrées pour approvisionner leurs usines en produits réfractaires spéciaux, elles se sont intéressées aussi dans la Société des Produits réfractaires de l'Ouest, destinée à alimenter toutes les usines de notre région de l'Ouest.

En résumé, la Société s'est appliquée, ainsi que le commandaient les circonstances, à de sérieuses mesures de prudence, tant au point de vue des

amortissements et provisions qu'à celui du maintien d'une bonne trésorerie, ce qui devra lui permettre, grâce au zèle et au dévouement de tout son personnel, de poursuivre heureusement l'œuvre commencée.

A. LECHENET.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	23 nov. 1916	30 nov. 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	5 036 089.484	5.045.547.121
Argent.....	316.257.954	313.837.957
	5.352.347.438	5.359.385.078
Disponibilité à l'étranger.....	840.693.224	965.066.237
Effets échus hier à recevoir à ce jour	170.116	442.030
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	249.290.104	266.960.274
{ Effets Etranger.....	2.811.645	6.386.630
{ Effets du Trésor.....	246.584	171.601
Portefeuilles des succursales.....	349.730.074	371.657.644
Effets prorogés { Paris.....	620.780.447	616.805.446
{ Succursales.....	741.775.108	740.126.979
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succurs.	»	»
Avances sur titres à Paris.....	786.182.591	786.211.326
Avances sur titres dans les succurs.	560.753.021	546.663.786
Avancés à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	6.500.000.000	6.300.000.000
Avances temporaires au Trésor public	39.700	39.700
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	1.635 000.000	1.655.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	98.741.353	98.741.353
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	41.919.225	41.975.539
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	16.818.399	17.938.150
Emploi de la réserve spéciale.....	7.301.620	7.301.620
Divers.....	482.739.531	468.205.577
Total.....	18.617.095.034	18.778.713.824
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves { Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
{ Ex-banques département. mobilières { Loi du 9 juin 1857.....	2.980.750	2.980.750
{ Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	15.952.396.405	16.119.495.805
Arrerages de valeurs déposées.....	30.856.232	27.915.276
Billets-à ordre et récépissés.....	5.189.274	4.664.736
Compte courant du Trésor.....	86.219.659	55.033.348
Comptes courants de Paris.....	1.097.170.287	1.127.955.045
Comptes courants dans les succursales	755.329.410	788.883.323
Dividendes à payer.....	3.564.208	3.490.623
Escompte et intérêts divers.....	53.151.195	56.383.241
Récompte du dernier semestre.....	11.963.093	11.963.093
Divers.....	395.791.377	357.465.440
Total.....	18.617.095.034	18.778.713.824

Comparaison avec les années précédentes

	5 déc. 1912	4 déc. 1913	30 juillet 1914	2 déc. 1915	30 nov. 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.637.8	5.909.1	6.683.2	14.290.9	16.169.5
Encaisse or.....	3.210.2	3.521.3	4.141.3	4.877.5	5.045.5
argent.....	735.3	645.4	625.3	358.6	313.8
Portefeuille.....	1.593.7	1.788.3	2.444.2	2.183.9	2.002.5
Avances aux partic.	726.2	734.1	743.8	582.7	1.345.6
à l'Etat.....	200.0	200.0	200.0	7.600.0	6.700.0
Compt. cour. Trésor	924.9	215.7	382.6	101.8	55.0
partic.....	649.4	665.9	947.6	2.690.1	1.916.8
Taux d'escompte.....	4 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

L'impôt sur les bénéfices de guerre. — L'impôt sur les bénéfices de guerre établi par la loi du 1^{er} juillet 1916 est entré en application. Les contribuables soumis à cette loi ont été obligés de faire les déclarations prescrites dans le délai compris entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 1916. Les bénéfices taxés sont ceux afférents à la période

écoulée entre le 1^{er} août 1914 et le 31 décembre 1915. Le délai de déclaration a été prolongé en faveur des assujettis dont l'année commerciale ne coïncide pas avec l'année ordinaire.

Les perceptions effectuées en vertu de cette loi s'élèvent dès maintenant à 300 millions. En tenant compte des prolongations de délai accordées aux contribuables admis à en réclamer le bénéfice, on estime que le Trésor touchera une nouvelle somme de 200 millions, ce qui fera un total d'un demi-milliard pour les opérations afférentes à la période 1^{er} août 1914-31 décembre 1915.

Les nouveaux impôts. — Comme suite à l'article de la semaine dernière, voici, d'après des renseignements nouveaux, le produit prévu pour chaque catégorie d'impôt nouveau ou de surtaxe, avec le chiffre des nouveaux tarifs :

Impôt général sur le revenu : élévation de 2 à 5 %. Le produit, estimé à 40 millions en 1916, donnerait 130 millions en 1917. D'où une augmentation de ressources de 90 millions.

On sait déjà que la Commission abaisse de 5.000 à 3.000 francs la limite d'exemption. Par contre, la Commission a décidé que les déductions pour charges de famille ne pourraient en aucun cas dépasser 100 francs par personne à la charge de l'assujetti. En outre, est abaissé de 21 à 18 ans l'âge au-dessus duquel les enfants cesseront d'être considérés comme étant à la charge de l'assujetti.

Valeurs mobilières : L'impôt est élevé de 4 à 5 %. En outre, la taxe sur les lots provenant des obligations ou autres effets publics est portée de 8 à 10 %.

Le supplément de ressources résultant de ces mesures est évalué à 38 millions.

Taxes assimilées : Doublement des redevances sur les mines et des taxes sur les chevaux, voitures, mulets, billards, cercles, gardes-chasse. Ressource supplémentaire évaluée à 27 millions.

Taxe sur les chiens : La Commission établit une taxe d'Etat en sus de la taxe municipale. Ce droit est ainsi fixé :

Chien de garde : 2 francs pour le premier ; 4 francs pour chaque chien supplémentaire.
Chien de chasse : 5 francs pour le premier ; 10 francs pour chaque chien supplémentaire.
Chien d'agrément : 20 francs pour le premier ; 40 francs pour chaque chien supplémentaire. Enfin, 50 francs par chien dans les villes de plus de vingt mille âmes.

On n'a pu faire de prévision précise sur le rendement de cette taxe ; mais on estime qu'elle variera entre 20 et 30 millions.

Boissons hygiéniques : Le droit de circulation est élevé à 5 francs par hectolitre sur les vins et à 3 francs par hectolitre sur les cidres. Le droit de fabrication sur les bières est porté à 0 fr. 80 par degré. Enfin, le droit sur les raisins secs réservés à la fabrication des boissons familiales est élevé à 15 francs les cent kilos.

L'ensemble de ces mesures donnera un supplément de ressources de 190 millions.

Sucres : Le droit sur les sucres est élevé de 25 à 40 francs les cent kilos. Excédent de rendement de 90 millions.

Tabacs : Le droit sur les tabacs ordinaires sera élevé par la loi de finances, tandis que celui sur les tabacs de luxe le sera par décret. On attend de cette élévation un supplément de ressources de 80 millions.

En ce qui concerne les tabacs ordinaires, l'élévation du droit déterminera le tarif suivant pour la vente au détail du tabac à fumer :

60 centimes, au lieu de 50, le paquet de 40 grammes ;

7 grammes de tabac pour 10 centimes. Il n'y aura plus de cigares à 5 centimes autres

que les petits cigares connus sous le nom de *ninas*.

Les cigares à 5 centimes seront portés à 7 c. 1/2, soit 2 cigares pour 15 centimes.

Les cigares à 10 centimes seront portés à 12 c. 1/2, soit 2 cigares pour 25 centimes.

Les cigares à 15 centimes seront portés à 20 centimes.

Au delà, le prix du cigare sera élevé de 5 ou de 10 centimes, suivant le prix de revient.

Produits exotiques : Un droit de consommation intérieure est frappé sur les cafés, cacao, thés, vanille et sur les épices : poivre, piment, canelle, etc.

Le rendement est évalué à 43 millions.

Spécialités pharmaceutiques : Une taxe sera établie sur ces produits et donnera environ 7 millions et demi.

Eaux minérales : Un droit sur les eaux donnera 3 millions.

L'ensemble des mesures que nous venons d'énumérer produira, comme nous l'avons dit, pour le budget un total de ressources supplémentaires d'environ six cent cinquante millions.

Toutes ces mesures seront comprises dans le projet de loi ouvrant des crédits provisoires pour le premier trimestre de 1917, de façon à pouvoir être votées par les deux Chambres avant la fin de la présente année et appliquées dès le 1^{er} janvier prochain.

La Commission du budget vient de compléter la série de ces décisions en votant l'augmentation des tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques. Voici les nouveaux tarifs qu'elle a adoptés :

Lettres : La taxe de la lettre ordinaire, c'est-à-dire ne dépassant pas 20 grammes, est élevée de 10 à 15 centimes.

La taxe sera de 20 centimes pour les lettres dont le poids sera compris entre 20 et 50 grammes et de 30 centimes pour les lettres entre 50 et 100 grammes.

Au delà de 100 grammes, la taxe sera augmentée de 5 centimes par 50 grammes.

Dépêches : Le prix de 5 centimes par mot n'est pas modifié ; mais il sera établi une surtaxe de 25 centimes sur toute dépêche jusqu'à 50 mots et de 50 centimes au delà de 50 mots.

Correspondances pneumatiques : Le prix des correspondances pneumatiques de 7 grammes au plus sera porté de 30 à 40 centimes.

Il sera élevé à 75 centimes pour les correspondances dont le poids sera compris entre 7 et 20 grammes.

Abonnements téléphoniques : Le prix de l'abonnement téléphonique particulier sera élevé de 400 à 450 francs par an. Le prix de l'abonnement pour les immeubles sera élevé à 500 francs. L'abonnement supplémentaire de ligne greffée sur l'abonnement d'immeuble sera élevé de 50 à 100 francs.

Enfin, les abonnements de cafés, hôtels, restaurants et autres établissements publics, seront élevés à 800 francs.

L'ensemble de ces relèvements de taxe procurera au Trésor une recette supplémentaire de 60 millions.

Le Moratorium des Assurances. — Le 26 novembre a été promulgué un décret qui proroge pour une nouvelle période de quatre-vingt-dix jours francs les délais précédemment accordés pour l'acquiescement des sommes dues par les entreprises d'assurance, de capitalisation et d'épargne.

En matière d'épargne, et en ce qui concerne les sociétés visées au titre II de la loi du 3 juillet 1913, celles d'entre elles dont les placements se font en constructions de maisons payables à tempérament devront porter de 40 à 50 % la portion du capital

revenant aux intéressés par suite de l'échéance de leurs séries ou participations ou par suite de décès. Les autres sociétés d'épargne payeront l'intégralité des sommes exigibles.

Les placements des Sociétés d'Assurances. — Le règlement d'administration publique du 22 janvier 1868, qui indique, dans ses articles 5 et 33, les valeurs en lesquelles doivent être employés les fonds des sociétés anonymes et mutuelles d'assurances, dispose que les trois quarts des fonds doivent être employés en valeurs métropolitaines et que les compagnies ne peuvent placer qu'un quart de leur actif en valeurs étrangères.

Le ministre du travail constate que toutes les législations ayant une propension de plus en plus marquée à imposer aux sociétés d'assurances étrangères des garanties spéciales (dépôts de réserves ou de cautionnements) constituées en immeubles dans le pays ou en valeurs nationales, les compagnies françaises se trouvent dans l'impossibilité de fonctionner en pays étrangers puisque, dès maintenant, elles ont employé leur quart attribuable aux valeurs étrangères. Leur expansion est donc arrêtée, parce que la loi française met un obstacle à leur activité.

Depuis 1906 les entreprises d'assurances sur la vie sont autorisées à ne pas comprendre, dans le pourcentage de leur actif, qu'elles peuvent employer en valeurs étrangères, la portion correspondant aux réserves mathématiques afférentes aux opérations réalisées en pays étrangers ainsi qu'aux cautionnements qui pourraient être exigés par lesdits pays.

Le ministre du travail a jugé indispensable de donner aux compagnies d'assurances de toute nature un régime analogue, afin de permettre aux sociétés françaises de lutter à l'étranger pour y prendre la place à laquelle elles peuvent légitimement prétendre.

En conséquence un décret en ce sens a été promulgué le 26 novembre au *Journal officiel*.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 22 novembre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		73.022.000
Dette de l'Etat.....	11.015.100	
Autres garanties.....	7.434.900	
Or monnayé et en lingots.....	54.572.000	
		73.022.000
Département de Banque		
Capital social.....	14.552.000	
Dépôts publics y (compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	55.580.000	
Dépôts divers.....	105.419.000	
Traites à sept jours et diverses.....	20.000	
Solde en excédent.....	3.190.000	
		178.761.000
Garanties en valeurs d'Etat.....	42.188.000	
Autres garanties.....	98.634.000	
Billets en réserve.....	36.103.000	
Or et argent monnayé en réserve.....	1.836.000	
		178.761.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	63.249	76.393	9.967	20.40	6 %
4 octob 1916	54.630	37.063	169.639	151.356	36.017	21.23	"
11 —	55.696	36.854	164.495	144.961	37.302	22.70	"
18 —	56.255	36.468	164.086	143.578	38.237	23.30	"
25 —	56.063	36.686	164.716	144.631	37.827	22.96	"
1 ^{er} nov....	56.363	37.224	167.729	147.801	37.589	22.40	"
8 —	56.495	37.172	163.849	142.870	37.773	23.19	"
15 —	56.476	36.895	168.663	148.422	38.031	22.54	"
22 —	56.408	36.919	160.999	140.822	37.939	23.56	"

La situation financière anglaise. — Dans une récente interview accordée au correspondant londonien du *New-York World*, M. Mac Kinnon Wood, secrétaire financier du Trésor britannique, a fait les déclarations suivantes au sujet des dépenses de guerre totales de l'Angleterre et de l'Allemagne :

« Il est impossible d'estimer les dépenses de l'Allemagne, puisqu'aucune statistique n'a été publiée et que nous ignorons le statique que les municipalités allemandes ont à supporter du fait de la guerre, par exemple pour les indemnités aux familles des soldats, lesquelles, en Angleterre, sont toujours comprises dans le budget impérial. Nos propres dépenses jusqu'au 23 septembre 1916, telles qu'elles ont été établies dans les statistiques publiées, s'élèvent à 2.921.000.000 de liv. st. Nous pensons qu'elles atteindront 3.983.000.000 de liv. st. en mars 1917, y compris les avances importantes faites à nos alliés et à nos dominions et qui nous seront remboursées après la guerre.

« La loi de finances, votée le 31 juillet 1914, nous a procuré un revenu de deux cents millions de liv. st. Nous avons recouvré trois cent trente-sept millions d'impôts en 1915-1916, nous en recouvrons cinq cent deux millions en 1917. Nous avons pu ainsi faire face à toutes nos dépenses ordinaires et faire le service des intérêts de nos emprunts de guerre. En outre, nous avons consacré à la guerre elle-même de larges sommes, puisées dans le produit des impôts. Ces faits parlent par eux-mêmes. Les neutres peuvent juger de la puissance financière de notre pays et de la détermination de son peuple. L'Allemagne est dans l'impossibilité de montrer un tel record. »

Se rapportant aux récents emprunts de guerre allemands, M. Mac Kinnon Wood a poursuivi :

« Après avoir annoncé, immédiatement après la déclaration de guerre, que les billets de banque ne pourraient pas être convertis en espèces, le gouvernement allemand a procédé rapidement à une augmentation de papier-monnaie. Après avoir toléré cet état de choses pendant quelque temps, il a lancé un premier emprunt de guerre, dont le succès a été dû principalement au papier-monnaie que le gouvernement lui-même avait créé. Il a renouvelé, immédiatement après, sa méthode d'insufflation, jusqu'au moment où il lui a paru bon de faire une nouvelle moisson de papier-monnaie, au moyen d'un deuxième emprunt. Cette méthode a été répétée cinq fois déjà et peut se répéter indéfiniment, aussi longtemps que la confiance n'est pas anéantie, de telle façon que les banques contractantes se révoltent contre la pression gouvernementale.

« Les statistiques de la Banque d'Empire indiquent, le 15 septembre 1916, une circulation de papier-monnaie de six milliards huit cent soixante-dix-huit millions de marks contre un milliard huit cent trente-sept millions le 15 septembre 1915. De plus, une nouvelle forme de papier-monnaie a été introduite depuis le début de la guerre, sous forme de billets de prêt dont le total s'élevait, le 15 septembre 1916, à 1.750.000 marks. Les arti-

cles de la presse financière d'Allemagne font ressortir, depuis plus d'un an, l'anxiété des financiers allemands, au sujet de cette abondance de papier. »

Enfin il a conclu en disant que la réserve d'or de la *Banque d'Angleterre* a été maintenue après plus de deux ans de guerre, tandis que les Allemands ont eu recours, dès le premier moment, à leur papier insolvable.

La politique de taxation appliquée en Angleterre a été qualifiée d'héroïque par les autorités allemandes ; mais personne ne peut nier que ce soit là un système financier solide, qui a donné à nos alliés d'excellents résultats. Et le secrétaire des finances anglaises laisse volontiers les pays neutres comparer eux-mêmes les finances britanniques aux finances allemandes : leur verdict ressort déjà des changes étrangers.

La question de l'alimentation. — Notre alliée subit actuellement les effets d'un resserrement alimentaire, qui a nécessité l'attention des pouvoirs publics. Un Ordre en Conseil a fixé le 17 novembre, les règles qui présideront désormais au contrôle des vivres en Grande-Bretagne.

Cette réglementation est vaste, mais elle ne donne pas les détails que le public et le monde du commerce attendent avec anxiété.

Ainsi, on n'est pas encore fixé au sujet du pain complet, de la taxe du lait et des pommes de terre, mais l'Ordre en Conseil donne au ministère du Commerce le droit de réglementer l'usage de toute matière alimentaire, sa fabrication, sa vente et sa répartition, de contrôler les marchés, de réquisitionner les stocks et de taxer les vivres.

Des réglementations particulières renforçant ces pouvoirs seront édictées au fur et à mesure.

Rappelons que, conformément à la Loi de la défense nationale, le roi a le droit d'édicter, s'il le juge nécessaire, par des Ordres en Conseil, les règlements d'administration publique.

Les Ordres, dont la rédaction est assumée par le Cabinet, sont soumis au roi en Conseil, réunion à laquelle prennent part les conseillers privés, puis le roi signe les Ordres qui ont dès lors force de loi. L'Ordre en Conseil du 17 ne fait pas allusion à la nomination d'un dictateur des vivres et son nom demeure le secret du ministère.

Lorsque le ministère du commerce jugera utile de prendre en vue de l'intérêt public, des mesures spéciales, au sujet de l'approvisionnement du pays, il aura à sa disposition les modalités suivantes : les mesures pourront être d'ordre général ou local ; il pourra faire appel à tel moyen d'approvisionnement d'une matière alimentaire qu'il jugera bon et s'adresser à tel producteur spécial, manufacturier ou marchand qu'il jugera utile. Toute contrevention à un de ces Ordres, tombe sous le coup de la loi de la Défense Nationale.

D'après le nouveau décret, le ministère du commerce a le droit : d'arrêter le gaspillage ou la perte de denrées par une réglementation commerciale ou autre, d'indiquer dans quelles conditions seulement une denrée peut être employée, de réglementer la production des manufactures, de manière à ce qu'elles fournissent au public l'article qui lui convient le mieux, de régler le mode de vente ou de distribution ; de surveiller les marchés, afin de refréner la spéculation ; de taxer les marchandises, de réquisitionner les stocks à des prix fixés par lui, sans que ces prix aient pu être basés sur les cours actuels ; de faire appel à des commerçants comme conseillers ; enfin, le ministère du commerce aura le droit de surveiller la production des matières premières, les stocks et d'examiner les livres des commerçants. Il pourra déléguer partie de ses pouvoirs à tel département ministériel qui lui conviendra.

Ajoutons qu'un nouveau règlement interdit toute élévation du prix actuel du lait et prescrit que la farine devra renfermer de 73 à 78 % de froment.

RUSSIE

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 8/21 novembre 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	1/14 nov. 1916	8/21 nov. 1916	Com- paraison
(Millions de roubles)			
Actif :			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines) ..	1.560	1.559	— 1
Or à l'étranger ..	2.055	2.055	»
Billon d'argent et de cuivre ..	113	102	— 11
Effets escomptés ..	261	255	— 6
Bons du Trésor à court terme	6.202	6.148	— 54
Prêts sur titres ..	504	529	+ 25
— sur marchandises ..	43	45	+ 2
— aux institutions de crédit populaire ..	56	53	— 3
— agricoles ..	19	18	— 1
— industriels ..	8	7	— 1
— aux Monts de Piété ..	13	13	»
Effets protestés ..	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	143	141	— 2
Divers ..	121	121	»
Solde du compte des succurs. ..	394	522	+128
Total ..	11.493	11.569	+ 76
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	8.083	8.176	+ 93
Capital ..	55	55	»
Dépôts ..	17	18	+ 1
Comptes courants du Trésor ..	212	208	— 4
— spéciaux et consignations ..	553	556	+ 3
— courants des particul.	1.480	1.468	— 12
Mandats non acquittés ..	28	27	— 1
Intérêts sur les opérations de l'exercice ..	378	405	+ 27
Sommes transitoires et divers.	687	656	— 31
Total ..	11.493	11.569	+ 76

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 1/14 novembre, à 116.609.000 roubles et, au 8/21 novembre, à 124.266.000 roubles.

Le nouveau ministère russe. — On a appris le 24 novembre, que M. Sturmer, président du Conseil des ministres, quittait ses fonctions et était nommé, par le tsar, grand chambellan.

Il est remplacé, à la présidence du Conseil, par M. Trepof, qui conserve son portefeuille au ministère des voies et communications. Le nouveau président est sénateur et membre du Conseil de l'empire, où il n'a pas été nommé électivement, mais par désignation personnelle de l'empereur.

La carrière de M. Trepof avant son arrivée au ministère des voies et communications avait été purement bureaucratique. Il fut nommé, le 31 octobre 1915, ministre des voies et communications, en remplacement de M. Roukhlof. A ce poste, il a déployé une activité et une énergie qui lui ont valu l'éloge de tous les partis. Il a réussi à remédier partiellement par une série de mesures heureuses en matière de transport, aux difficultés que provoquent actuellement en Russie les questions d'approvisionnement.

Il a étudié particulièrement le développement futur du réseau ferré de la Russie. Il a établi un vaste projet, dont nous donnons plus loin les grandes lignes, qui prévoit la création de 60.000 verstes de lignes nouvelles. Il s'est, d'autre part, spécialement attaché à la réalisation du chemin de fer de Mourmane, qu'il a inauguré dans le courant de ce mois.

Enfin, on dit à Petrograd que M. Trepof aurait l'intention ferme de maintenir dans le ministère

M. Chouvaïef à la guerre, M. Gregorovitch à la marine, et M. Ignatief à l'instruction publique. Le portefeuille des affaires étrangères serait attribué à M. de Giers, ambassadeur à Rome, ou à M. Botkine, ambassadeur à Lisbonne, ancien ministre de Russie à Tanger. M. de Giers et M. Botkine ont été rappelés à Petrograd.

La solidarité financière des Alliés. — On lit dans le *Rousskoïe Slovo* : « La solidarité financière des Alliés est aussi nécessaire que leur alliance militaire. Sans le secours financier de l'Angleterre et de la France, la Russie aurait été incapable de payer ses commandes à l'étranger ; actuellement l'Angleterre a pris des obligations du Trésor russe pour 5 milliards 800.000.000 de roubles et la France pour 1.130.000.000 de roubles. Il faut maintenant que tous concourent à soutenir la Banque anglaise et à lui avancer nos réserves d'or afin que la livre sterling ne baisse pas sur le marché international. Il est essentiel, pour conserver notre crédit en Angleterre, d'unir le sort du rouble russe à celui de la livre anglaise. Ce prêt mutuel des réserves d'or entre les Banques des pays alliés rendra d'ailleurs plus facile le rétablissement de la circulation de l'argent après la guerre. Nous ne serons pas seuls alors : le rouble sera soutenu par la livre et le franc. »

L'effort économique russe. — Avec une volonté inlassable nos alliés poursuivent le développement économique de leur pays. La commission spéciale du ministère des voies de communication jugeant que l'ensemble du réseau ferré n'est pas en rapport avec l'activité actuelle, — qui ne peut d'ailleurs que s'accroître au lendemain de la paix, — vient de décider qu'il fallait avant tout élaborer le plan de nouveaux réseaux, pendant la période 1917-1927.

Ce programme doit comprendre, d'abord la construction de chemins de fer reliant des nouveaux centres commerciaux aux marchés intérieurs, afin de développer les échanges économiques, puis la création de nouvelles voies ou de lignes d'accès qui permettent aux localités abondantes en richesses naturelles d'écouler celles-ci aisément.

La commission a groupé comme suit les projets, au point de vue de leur importance : 1° lignes destinées à servir les besoins des industries de production et d'exploitation ; 2° lignes facilitant l'accès des stations thermales et villégiatures ; 3° lignes servant aux besoins de l'émigration intérieure ; 4° lignes destinées à améliorer les voies de communication existantes ; 5° lignes locales, servant aux communications entre centres peuplés ; 6° embranchements et lignes d'accès.

Dans cette répartition, ce sont les premières catégories qui semblent le plus urgentes, car le Gouvernement ne doit pas perdre de vue que le progrès des conditions économiques et l'amélioration du change ne peuvent se produire que par une exportation intensive des matières premières russes, si possible à l'état manufacturé.

Les travaux de construction doivent être conduits en considération de l'augmentation du trafic qui s'est manifesté ces dernières années ; celui-ci s'étant accru de 7 %, on peut évaluer à 6 à 8.000 verstes la longueur des voies qu'il est nécessaire de construire chaque année.

M. Trépof, ministre des voies de communication, étant d'accord avec la commission sur le plan à adopter, estime qu'il faut présenter d'urgence aux Chambres législatives, une demande de crédit s'élevant à 600.000.000 roubles pour la période 1917-1921. Le Conseil des ministres a déclaré partager l'avis du ministre des voies de communication à ce sujet.

Pour la période 1917-1921, les lignes projetées sont au nombre de 66, dont la construction doit se faire en premier lieu ; elles comprendront un réseau de 31.346 verstes, dont 3.000 verstes d'embranchements.

Ajoutons que les tarifs des chemins de fer russes, qui avaient été déjà relevés à plusieurs reprises dans ces dernières années, vont être relevés de nouveau à partir du 1^{er} janvier prochain. Ce relèvement, qui est de 15 %, augmentera les recettes de 130 millions de roubles.

Etant donné l'augmentation considérable des dépenses d'exploitation, il est déjà question de porter ces relèvements à 25 ou 30 %.

ITALIE

Les sociétés par actions en Italie. — Un indice des plus intéressants sur la situation commerciale, industrielle et financière de l'Italie, nous est donné par le résumé suivant d'une étude de la *Rivista delle Società Commerciali*, sur les sociétés italiennes par actions pendant le 1^{er} semestre 1916 :

Au cours du premier semestre de 1916, bien que ce soit le quatrième depuis le commencement de la guerre européenne, le mouvement des Sociétés par actions, loin de se ralentir a fait preuve d'une activité plus grande ; une activité spéciale qui tire sa raison d'être des exigences mêmes de la guerre en général, mais qui n'en affirme pas moins la force économique du pays. En voici la preuve :

	Augmentation de capital :	—	Diminution de capital :
		de 87 Sociétés nouvelles ..	de 57 Sociétés liquidées ..
		de 76 Sociétés existantes ..	de 52 Sociétés existantes ..
		Total ..	Total ..
			Accroissement net ..
	—		

Il y a lieu de faire remarquer de suite que ce dernier chiffre ne représente pas exactement le développement réel de la forme d'activité économique du pays ; car, dans le chiffre de 98.622.305 lire de diminution de capital des Sociétés existantes sont compris 75 millions de dépréciation du capital de la Banque de Rome, qui bien que juridiquement effectuée dans le premier semestre 1916, ne peut virtuellement entrer en ligne de compte, pour un jugement, sur la période elle-même, puisque cette dépréciation a été le résultat d'un ensemble de circonstances qui se sont produites dans une période de temps bien antérieure.

Si l'on fait abstraction de ces 75 millions, l'augmentation de capital des Sociétés par actions, pendant le semestre en question, s'élèverait à 101.099.105 lire et serait plus élevée que celle qu'on a eue dans les trois semestres antérieurs ; ainsi qu'il ressort du tableau suivant qui met le fait en évidence :

	Augmentations de capitaux			
	Sociétés nouvelles	Sociétés anciennes	Sociétés nouvelles	Sociétés anciennes
	Nombre	Lire	Nombre	Lire
2 ^{me} semestre 1914	81	39.598.875	54	32.735.900
1 ^{er} — 1915	87	58.401.425	52	55.711.250
2 ^{me} — 1915	76	44.207.075	46	37.972.800
1 ^{er} — 1916	87	50.199.195	76	91.773.550
	Diminutions de capitaux			
	Sociétés dissoutes	Sociétés existantes	Sociétés dissoutes	Sociétés existantes
	Nombre	Lire	Nombre	Lire
2 ^{me} semestre 1914	59	39.598.875	52	41.217.000
1 ^{er} — 1915	57	58.401.425	46	75.726.196
2 ^{me} — 1915	38	44.207.075	34	9.037.085
1 ^{er} — 1916	57	50.199.195	51	(1) 23.622.365

(1) La réduction du capital de la Banque de Rome exclue.

Ces chiffres indiquent une amélioration dans l'activité économique du pays en comparaison des trois

semestres précédents. Si l'on met en regard les chiffres du 1^{er} semestre 1915, car, d'ordinaire, le mouvement des Sociétés par actions est plus fort dans le premier que dans le second semestre, le progrès paraît encore plus grand, parce que si le capital des Sociétés nouvelles résulte moindre dans ce semestre (— 8.302.230), la somme du capital augmenté des Sociétés existantes est notablement plus grande (+ 36.042.300) ; d'autre part, le chiffre des Sociétés dissoutes est moindre (— 1.480.588) ainsi que le chiffre des réductions de capital des Sociétés existantes (— 52.103.831).

De là le résultat total le plus favorable de toute la période de la guerre avec une somme de placement de nouveau capital des Sociétés par actions, au net avec les diminutions comme on peut le voir dans le tableau suivant où sont indiqués les chiffres des cinq semestres précédant la guerre :

	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
1912... 1 ^{er} semestre	117.074.000	47.637.334
1913... 1 ^{er} —	119.623.490	13.932.575
1914... 1 ^{er} —	114.205.673	(1)
1915... 1 ^{er} —	19.704.646	50.630.090
1916... 1 ^{er} —	101.099.105	

(1) Les diminutions de capital ont dépassé les augmentations de 2.928.550 lire.

Comme chacun le voit, le progrès est considérable, le chiffre du dernier semestre étant inférieur de peu à celui du premier semestre, 1914 antérieur à la guerre.

La somme de capital versée par les Sociétés nouvellement constituées a été de 26.545.007 lire sur 50.199.195 lire nominales et correspond à 58,87 pour cent ; dans le second semestre de 1915, ce pourcentage a été de 46,1 % et dans le premier de 64,8 %.

L'effort maritime de l'Italie. — Un Décret de la Lieutenance générale autorise le *Consortium* de subventions, présidé par la *Banca d'Italia*, dont nous avions annoncé la constitution, à consentir des opérations de crédit en vue de l'accroissement de notre marine marchande.

Les délais fixés par les Décrets du 20 décembre 1914 et du 23 mai 1915, pour les subventions sur valeurs industrielles, sont respectivement prorogés au 31 décembre 1918 et au 30 septembre 1920.

La faculté accordée par le Décret du 23 mai 1915, pour l'application d'un taux d'escompte réduit, pourra être étendue par le Comité administratif central du *Consortium* à des opérations présentées par des maisons de premier ordre.

En outre, le *Consortium* est autorisé à consentir des subventions en vue de l'accroissement de la marine marchande nationale dans les limites, selon les principes et aux conditions du Décret du 10 août 1916, en ce qui concerne les vapeurs ; quant aux navires à voile, les limites seront fixées par des dispositions ultérieures. Ces subventions seront garanties par un privilège légal spécial égal à celui du n° 12 de l'art. 675 du Code de commerce. Ce privilège affectera tant le navire que les matériaux nécessaires à sa construction. Il sera préféré à tout privilège dérivant de contrat et suivra le navire et les matériaux près tout possesseur quelconque. En cas d'accident, il s'exercera sur l'indemnité d'assurances.

Les subventions ne pourront dépasser la moitié de la valeur du navire et des matériaux. Les titres qui les représenteront pourront être escomptés par les Banques d'émission, à condition que la somme destinée à ces opérations ne dépasse point un total de 50 millions de lire.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 23 novembre

1916, accusée, sur celui du 15 novembre, les variations suivantes :

	15 novembre		23 novembre		Comparaison
	15 novembre	23 novembre	15 novembre	23 novembre	
	(En millions de marks)				
Encaisse or	2.517	2.518	+	1	
— argent	16	16			
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	301	282	-	19	
Portefeuille d'es-compte	8.231	8.384	+	153	
Avances	14	11	-	3	
Portefeuille titres	71	72	+	1	
Circulation	7.178	7.127	-	51	
Dépôts	3.933	4.174	+	241	

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.253	2.081	202	5 %
7 août 1916	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
30 sept. ...	2.485	19	392	7.370	6.267	0.759	10	5
7 oct. ...	2.493	18	370	7.230	3.216	17.466	11	"
14 — ...	2.501	17	340	7.127	3.290	7.479	11	"
23 — ...	2.503	17	361	7.034	3.586	7.616	11	"
31 — ...	2.506	16	229	7.260	3.458	7.878	14	"
7 nov. ...	2.512	16	253	7.246	3.404	7.795	15	"
15 — ...	2.517	16	301	7.178	3.933	8.237	14	"
23 — ...	2.518	16	282	7.127	4.174	8.384	11	"

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Changements ministériels. — D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'empereur allemand a accordé sa demande de démission au secrétaire d'Etat à l'Office des affaires étrangères de Jagow. En même temps M. de Jagow a été nommé membre à vie de la Chambre des Seigneurs de Prusse.

M. Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat à l'Office des affaires étrangères, remplace M. de Jagow. Il a été remplacé lui-même à la tête de la section politique par le ministre de Stumm.

Etant donnée l'augmentation de travail causée par la guerre à la direction de l'Office des affaires étrangères, un deuxième poste de sous-secrétaire d'Etat à cet Office a été créé. Il a été confié au baron de Büsche-Haddenhausen.

M. Zimmermann est un bon orateur, très apprécié au Reichstag. On remarque qu'il est le premier secrétaire de l'Office extérieur qui appartienne à la bourgeoisie et non à la noblesse. C'est aussi le premier secrétaire d'Etat qui sorte du corps consulaire.

Le problème alimentaire en Allemagne. — On mande de Bâle qu'à Berlin la ration de viande vient d'être de nouveau réduite de 250 à 200 grammes par personne et par semaine ; dans le faubourg de Tegel cette ration n'est que de 160 grammes.

Dans plusieurs communes de l'arrondissement de Berlin on a dû faire appel à la troupe pour procéder à la réquisition des pommes de terre.

A Berlin la population abandonne peu à peu l'espoir que la vente des confitures serait bientôt librement autorisée. Une ordonnance prescrit, en effet, que les confitures devront être réservées pour l'armée et pour une certaine catégorie d'ouvriers occupés à des travaux plus particulièrement pénibles ; une très faible quantité seulement sera mise à la disposition du commerce.

D'autre part la *Germania* de Berlin se plaint de l'exagération des prix d'un grand nombre de denrées alimentaires. On demande, pour les petits poissons

fumés, un mark la pièce, l'anguille fumée vaut de 8 à 10 marks la livre, la limande de 2 à 3 marks. Les choux de Bruxelles ont atteint le prix de 85 pfennigs la livre. La graisse d'oie et le lard se sont vendus le 23 novembre 25 marks la livre, le foie d'oie coûte 27 marks. Pour une oie pesant 21 livres, on a payé 126 marks. Les poires se vendent couramment de 1 mark à 1 mark 50 la livre. Malgré les prix maxima fixés pour le beurre, il se vend à des prix fantastiques : « Mettez 10 ou 15 marks, vous en aurez, dit le journal ; sinon, renoncez-y. »

Le manque de wagons en Allemagne. — D'après la *Gazette de Cologne*, le ministre des Travaux publics de Prusse, d'accord avec le ministre de la Guerre, vient d'instituer à Essen un comité consultatif chargé d'étudier la question des transports et des mesures à prendre pour empêcher que le manque de wagons ait une répercussion fâcheuse sur les industries qui emploient du charbon. Dans le comité consultatif siègeront les représentants des diverses associations métallurgiques et des syndicats de charbons. La présidence sera exercée par le directeur des chemins de fer.

L'acuité de la crise des transports est telle chez nos ennemis que la direction des Chemins de fer royaux de Prusse vient de publier la déclaration suivante :

« Les demandes croissantes des wagons de marchandises par les autorités militaires rendent la direction dans l'impossibilité de fournir les wagons pour les besoins des particuliers. Comme il importe d'approvisionner régulièrement en vivres les grandes villes et les régions industrielles, les employés sont invités à activer les déchargements des wagons, ce qui rendrait disponible un plus grand nombre de véhicules.

« On remarque, en effet, que le déchargement ne se fait pas assez rapidement, les wagons stationnent très longtemps avant qu'on procède aux manutentions. L'engorgement qui s'ensuit désorganise toute l'exploitation des chemins de fer. Nous comprenons que le déchargement des marchandises ne puisse pas se faire avec toute la rapidité voulue, car souvent il manque la main-d'œuvre nécessaire ; mais nous avons décidé de faire aider les travailleurs des chemins de fer par les *soldats*. Les directeurs d'exploitations devront demander cette aide militaire, directement à la direction au cas où aucune garnison ne se trouverait dans la région.

« Pour conjurer la crise et activer les opérations, il est recommandé de faire appel aux *écoliers*.

« D'autre part, le déchargement des wagons est souvent difficile par suite de la grande affluence des marchandises adressées au même destinataire, surtout lorsqu'il s'agit des municipalités ou d'entreprises industrielles. Il appartient aux acheteurs de fractionner leurs commandes afin d'éviter tout engorgement. Il leur suffit de télégraphier à la direction des chemins de fer qui préviendra les gares en question de suspendre provisoirement les chargements. »

Appel aux agriculteurs allemands. — La Société d'agriculture allemande adresse un appel aux paysans et agriculteurs allemands. L'appel fait ressortir quelle est l'importance de la tâche à remplir pour l'Allemand de l'intérieur et déclare que plus que jamais le devoir patriotique des Allemands est de mettre toutes leurs forces au service de la production des armes.

« De même qu'une partie du peuple allemand combat avec un héroïsme sans exemple contre un monde d'ennemis, une autre partie du peuple allemand travaillé dans les usines pour donner le moyen de combattre à ceux qui sont sur le front. Les agriculteurs voudront aussi employer toutes leurs forces à la nourriture des ouvriers de la guerre, même en oubliant leurs propres désirs

personnels. Hindenburg a confiance dans la population agricole de l'Allemagne, et avec lui tout le peuple allemand a confiance. »

D'autre part, le conseil de l'agriculture a adressé une longue pétition au chancelier de l'empire pour exprimer les souhaits et les plaintes de ses membres. La pétition demande, entre autres, cinq cent mille tonnes d'azote qui doivent lui être fournies, coûte que coûte, d'ici au printemps, sinon, il y aurait danger que la production des denrées alimentaires les plus nécessaires à la vie, comme le blé, diminuât sensiblement. La pétition se plaint également du peu d'égards que l'on manifeste pour la situation difficile des agriculteurs.

HOLLANDE

Un accord commercial anglo-hollandais. — Dans les milieux bien informés de Londres on croit savoir qu'un accord commercial a été conclu entre le gouvernement anglais et le « Landbau Bureau » pour les exploitations hollandaises.

Ce nouvel accord, qui vient d'être signé à Londres, garantit à l'Angleterre des approvisionnements réguliers et croissants des produits de l'agriculture hollandaise. On espère que les transactions entre la Hollande et l'Angleterre seront ainsi portées au moins à leur chiffre d'avant la guerre. Les Hollandais se sont déclarés très désireux de conserver les débouchés de grande valeur que constituait le marché britannique avant la guerre, pour les produits des Pays-Bas. Cette considération les a sans doute grandement influencés dans la conclusion du nouvel accord.

Les négociations prolongées qui ont précédé la signature de l'accord ont été conduites très amicalement, quoique les questions les plus difficiles aient été réglées seulement au dernier moment.

A Amsterdam, on vient de publier les chiffres suivants représentant, en tonnes, les quantités de denrées exportées de Hollande en Angleterre et en Allemagne du 1^{er} janvier au 30 septembre pour les années 1915 et 1916 :

Farine et pommes de terre : en Angleterre, 13.263 tonnes en 1915 ; 8.215 t. en 1916 ; en Allemagne, 60.682 tonnes en 1915 ; 57.360 t. en 1916. — **Beurre :** en Angleterre, 2.426 t. en 1915 ; 875 t. en 1916 ; en Allemagne, 27.972 t. en 1915 ; 27.055 t. en 1916. — **Œufs :** en Angleterre, 7.334 t. en 1915 ; 740 t. en 1916 ; en Allemagne, 24.499 t. en 1915 ; 27.927 t. en 1916. — **Fromage :** en Angleterre, 8.103 t. en 1915 ; 2.367 t. en 1916 ; en Allemagne, 48.662 t. en 1915 ; 72.057 t. en 1916. — **Margarine :** en Angleterre, 68.854 t. en 1915 ; 109.687 tonnes en 1916 ; en Allemagne, 21.248 t. en 1915 ; 1.788 t. en 1916. — **Viande :** en Angleterre, 15.266 t. en 1915 ; 3.755 t. en 1916 ; en Allemagne, 52.223 t. en 1915 ; 43.433 t. en 1916. — **Café :** en Allemagne, 107.249 t. en 1915 ; 56.126 t. en 1916. — **Sucre et divers :** en Angleterre, 71.897 t. en 1915 ; 3.390 t. en 1916 ; en Allemagne, 32 t. en 1915 ; 35.439 t. en 1916.

PAYS SCANDINAVES

La vente des Antilles Danoises. — La commission du Riksdag, instituée pour étudier la question de la vente des îles danoises de l'Inde occidentale, a déposé son rapport. La majorité, composée de membres de la gauche, de radicaux et de socialistes propose l'acceptation du projet. Un membre conservateur de la commission propose également la vente, les sept autres membres conservateurs proposent, par contre, le rejet du projet de vente.

La question alimentaire. — Vu la vie chère le ministre des finances de Danemark a déposé au Folketing un projet de loi sur les allocations de renchérissement de la vie. 70.000 personnes seront mises au bénéfice de ces allocations, qui demanderont une somme de 23 millions de couronnes.

En Suède, comme il a été officiellement établi

que les provisions de blé et de seigle ne sont plus suffisantes pour la consommation annuelle du pays, et qu'un manque de pain est à craindre, si des mesures ne sont pas prises immédiatement, le gouvernement a décidé certaines mesures provisoires pour jusqu'au début de 1917, notamment des prix maxima pour le blé, le seigle, l'orge et l'avoine, ainsi que pour la farine de blé et de seigle.

La commission d'économie publique de l'Etat suédois prendra des mesures pour l'organisation de l'achat et de la vente par l'Etat de céréales et de farines. Le comité reçoit pour achat un crédit de cinq millions de couronnes.

ETATS-UNIS

La circulation monétaire aux Etats-Unis. — Voici le tableau des monnaies d'or et d'argent ainsi que du papier en circulation aux Etats-Unis au 1^{er} octobre 1916. Nous établissons la comparaison avec le 1^{er} août 1914 et le 1^{er} octobre 1915 :

	1 ^{er} août 1914	1 ^{er} oct. 1915	1 ^{er} oct. 1916
	(En milliers de dollars)		
Monnaies d'or et lingots	632.332	615.978	644.900
Dollars d'argent ..	69.982	65.093	69.550
Monnaies divisionnaires d'argent ..	160.129	162.097	178.474
Certificats-or	974.387	1.172.277	1.520.740
— argent	474.601	481.666	483.105
Billets du Trésor (loi du 14 juillet 1890)	2.420	2.210	2.058
Billets des Etats-Unis	337.004	337.714	342.448
Billets des Banques Nationales	716.514	760.503	714.748
Billets des Banques de Réserve fédérale	—	132.765	222.498
Total	3.367.369	3.730.303	4.178.521

La population aux Etats-Unis étant évaluée au 1^{er} octobre 1916 à 102.859.000 habitants, la proportion de la circulation représente, par tête, 40 dollars 62. Au 1^{er} août 1914, la population n'était évaluée qu'à 100.867.000 habitants, et la proportion de la circulation n'était que de 35 dollars 33 par tête.

D'autre part, voici comment s'établit la situation du Trésor des Etats-Unis au 30 septembre 1916, comparativement au 31 août 1916 et au 31 juillet 1914 :

	Trésor des Etats-Unis		
	(En millions et centaines de mille dollars)		
	31 juil. 1914	31 août 1916	31 sept. 1916
Encaisse :	—	—	—
Or	1.254.9	1.907.7	1.980.5
Argent	526.1	539.5	530.9
Total de l'encaisse	1.781.0	2.447.2	2.511.4
Circulation :	—	—	—
Greenbacks et autres billets	343.9	349.0	349.3
Certificats d'or	974.4	1.619.2	1.704.9
— d'argent et billets du Trésor de 1890	477.0	484.1	485.2
Total de la circulation	1.795.3	2.352.3	2.539.4
Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale	62.2	88.6	79.6
Disponible dans les caisses du Trésor	81.6	119.7	101.5
Total de l'encaisse disponible	143.8	208.3	181.1

Revue Commerciale

La récolte des céréales en 1916. — Le *Journal officiel* du 28 novembre a publié les résultats approximatifs des récoltes de céréales en 1916, d'après les rapports transmis par les directeurs des services agricoles.

Froment. — 5.202.580 hectares ensemencés ont donné 75.132.700 hectolitres pesant 58.410.700 quintaux. Les chiffres correspondants pour 1915 étaient 5.489.230 hectares, 79.335.910 hectolitres et 60.630.200 quintaux. Le déficit d'ensemencement est donc de 5 % environ ; par contre, le déficit de production en poids n'est que de 3 1/2 % ; le rendement à l'hectare a été amélioré.

Par rapport à une bonne année comme 1912, le déficit est de 20 % à l'ensemencement, de 35 % à la production.

Méteil. — 100.843 hectares, 1.516.368 hectolitres, 1.114.275 quintaux, contre 107.350 hectares, 1.484.500 hectolitres, 1.098.190 quintaux en 1915.

Seigle. — 920.590 hectares, 12.518.460 hectolitres, 9.116.320 quintaux, contre 934.600 hectares, 11 millions 654.520 hectolitres, 8.420.160 quintaux en 1915.

Orge. — 626.195 hectares, 13.313.070 hectolitres, 8.579.400 quintaux, contre 637.560 hectares, 10 millions 914.350 hectolitres, 6.920.790 quintaux en 1915.

Avoine. — 3.155.060 hectares, 86.745.600 hectolitres, 41.279.600 quintaux, contre 3.262.590 hectares, 72 millions 874.057 hectolitres, 34.625.980 quintaux.

On peut remarquer que la récolte d'avoine a été, cette année, supérieure à celle de l'an dernier. Elle n'accuse qu'un déficit de 20 % par rapport à la production de 1912 ou de 1913.

La production mondiale du pétrole en 1915.

D'après les dernières statistiques américaines, la production mondiale du pétrole en 1915 s'élève à 426.892.683 barils contre 400.483.489 barils en 1914, ainsi qu'on peut le voir par le tableau ci-dessous, donnant les chiffres des différents pays producteurs :

	1914		1915	
	Production	0/0	Production	0/0
	(En milliers de barils) (*)			
Etats-Unis.....	265.763	66.36	281.104	65.85
Russie.....	67.021	16.74	68.548	16.06
Mexique.....	21.188	5.29	32.911	7.71
Roumanie.....	12.827	3.20	12.030	2.82
Indes Orient. néerland..	12.705	3.17	12.387	2.90
Indes anglaises.....	8.000	2 "	7.400	1.73
Galicie.....	5.032	1.26	4.159	0.98
Japon.....	2.738	0.68	3.118	0.73
Pérou.....	1.917	0.48	2.487	0.58
Allemagne.....	996	0.25	996	0.23
Egypte.....	777	0.19	222	0.05
Trinité.....	644	0.16	750	0.18
Canada.....	215	0.05	215	0.05
Italie.....	40	0.01	40	0.01
Autres pays.....	620	0.16	526	0.13
	400.483		426.892	

(*) Le baril de pétrole contient 42 gallons ou 190 litres.

A titre documentaire indiquons que 426.892.683 barils équivalent à 57.298.786 tonnes métriques.

La production des Etats-Unis est presque le double de celle de tous les autres pays réunis avec 265.762.535 barils en 1914 et 281.104.104 barils en 1915, soit respectivement 66.36 % et 65.85 % de la production mondiale.

PETITES NOUVELLES

◆ La situation du *Crédit Foncier*, au 31 octobre 1916, fait ressortir à 2.289.653 francs les bénéfices du mois, ce qui porte à 22.724.474 francs les

bénéfices réalisés depuis le début de l'exercice. Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, il en résulte une augmentation de 1.247.784 francs. Pendant le mois, les réserves et provisions se sont accrues de 914.878 francs. Les disponibilités de toute nature s'élèvent à 316 millions 996.275 francs. Les prêts, du fait de l'amortissement, accusent une diminution de 11.276.743 francs, compensée par l'augmentation des semestres d'annuités échus qui s'accroissent de 24 millions 568.727 francs, en y comprenant l'échéance au 31 octobre, en cours de réalisation.

◆ Le *Council of Foreign Bondholders*, de Londres, a reçu un extrait du rapport du Conseil d'administration de la Dette Publique Ottomane, qui ne comprend actuellement que des membres allemands, autrichiens ou turcs pour l'exercice allant de mars 1914 à mars 1915.

Les recettes nettes en 1914-1915 sont en diminution de 33,40 % comparées avec 1913-1914. La baisse des recettes est naturellement due à la guerre, mais en plus le gouvernement turc a négligé de payer différentes sommes qu'il devait (£ 268.000).

Les dépenses sont en diminution de 62.562 liv. turq. Les recettes nettes s'élèvent à 2.888.088 liv. t. en 1914-1915, contre 4.385.914 liv. turq. en 1913-1914 et 3.743.335 liv. turq. en 1912-1913.

A l'exception de la dette citée plus haut et non réglée, le décret de Mouharrem a été respecté par le gouvernement turc. Sur le montant nécessaire pour payer l'intérêt semestriel des obligations de la Dette Unifiée, 15 % seulement ont été employés (pour les porteurs neutres ou des empires centraux). Les 85 % restant appartiennent aux porteurs de l'Entente qui sont dans l'impossibilité de toucher leurs coupons. Il n'y a pas eu d'amortissement d'obligations.

Marché Financier

Paris, le 30 novembre 1916.

La séance de liquidation d'aujourd'hui a montré les dispositions habituelles ; l'argent pour les reports a été facile et a valu 4 % au Parquet et 5 % à 5 1/2 % sur le Marché en Banque. Naturellement le marché s'est montré peu actif ; d'ailleurs, toute cette semaine on est resté calme, sur les mauvaises nouvelles de Roumanie et vu les grosses questions financières et économiques que discute en ce moment le Parlement.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 % perpétuel, 61 10 ; 3 % amortissable, 90 ; 5 %, 87 90 ; 5 %, non libéré, 88 80 ; Banque de France, 5.100 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.060 ; Crédit Lyonnais, 1.200 ; Crédit Foncier, 700 ; Actions Est, 720 ; Paris-Lyon, 980 ; Ouest, 675 ; Métropolitain, 408 ; Nord-Sud, 121 ; Extérieure Espagnole, 99 50 ; Boleo, 999 ; Pennaroya, 2.155 ; Suez, 4.035 ; Russe 4 1/2 % 1909, 74 70 ; Rio-Tinto, unités, 1.770 ; Etablissements Bergougnan, 1.290 ; Tréfileries du Havre, 350 ; Montbard-Aulnoye, 448.

Marché en Banque. — Aucun cours n'a été coté officiellement aujourd'hui, bien que quelques rares transactions, de gré à gré et hors cote, aient eu lieu. Hier, on a pratiqué : Bakou, 1.565 ; Toula, 1.306 ; Maltzof, 685 ; De Beers ordinaire, 360 50 ; Rand Mines, 99 ; Modderfontein B, 195 50 ; Utah Copper, 710 ; Mount Elliott, 158 ; Cape Copper, 130.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Smart, imp.